

COMMUNE D'IGOVILLE



reçoit à nouveau en 2025 le label

3ème/226 communes de l'Eure de même strate (500 à 2000 hab)

2025 VILLES & VILLAGES où il fait bon vivre

● **Janvier 2025** → Page 06
M. Gérard SAILLOT reçoit le titre de Maire honoraire de la commune.

● **Pour l'année 2025** → Page 24
Les prestations du CCAS et ses échéances

- **Notre histoire**
L'histoire insolite des Bénédictines
→ Page 14
- **Budget 2025**
Les investissements prévus
→ Page 20
- **Fêtes des familles**
→ Page 31



◆ Le mot du Maire

Chères Igovillaises, chers Igovillais,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui pour partager quelques nouvelles et événements marquants de notre belle commune d'Igovie. Pour la sixième année consécutive, Igovie conserve fièrement sa troisième place parmi les communes de même catégorie dans le département de l'Eure, dans le classement des « *Villes et Villages où il fait bon vivre* ».

Tout d'abord, je tiens à rendre hommage à Gérard SAILLOT, à qui j'ai eu l'honneur de remettre le titre de Maire honoraire lors de la cérémonie des vœux. Ce titre, attribué par arrêté préfectoral publié en janvier, reconnaît son engagement et ses actions durant 5 mandats, en faveur des habitants et de notre village. Ses anecdotes sur les Bénédictines qui ont demeuré au château vont vous captiver, j'en suis certain et nous rappeler l'histoire riche de notre village.

La saison s'y prête et je voulais vous rappeler l'existence de notre parc de vélos électriques en libre service, une initiative de l'Agglomération qui s'inscrit dans notre engagement pour une mobilité durable et accessible à tous.

Je suis heureux de vous informer que notre budget pour 2025 a été adopté à l'unanimité des membres du Conseil municipal. Dans un contexte économique marqué par l'incertitude et la raréfaction des ressources financières, la commune a tout de même su préserver une situation financière saine. Ce budget reflète une gestion saine et des marges financières solides, garantissant ainsi un avenir prometteur pour Igovie. Faisant preuve de responsabilité et de solidarité, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de maintenir les taux d'imposition pour 2025. Cette décision témoigne de notre engagement à préserver la stabilité fiscale pour nos administrés. Le taux communal n'a pas évolué depuis 2007, démontrant une gestion rigoureuse et constante au service de tous.

Gwenaël JAHIER
Maire d'Igovie



Les projets pour l'année 2025 incluent :

- La rénovation de logements en location
- La renaturation de la commune
- La sécurisation et rénovation de notre patrimoine
- Des projets d'économie d'énergie pour les locaux municipaux
- La rénovation et aménagement du cimetière
- La réfection des voiries
- La création de voies douces
- Le remplacement progressif de l'éclairage public pour le convertir en LED
- Le renforcement de notre vidéoprotection
- La reprise des études pour installer le restaurant scolaire à proximité du groupe scolaire Michel de Decker.

Je vous invite tous à participer à la Fête des familles le dimanche 29 juin, une occasion unique de rencontrer nos associations dynamiques, que je tiens à remercier chaleureusement pour leur engagement et leur dévouement. Merci à tous nos bénévoles, sans qui rien ne serait possible.

Je tiens également à rappeler l'importance de la taille des haies. Pour des raisons de sécurité, il est essentiel que celles-ci n'empiètent pas sur le domaine public et les trottoirs.

Enfin, je vous souhaite à tous un bel été, rempli de joie, de détente et de moments partagés en famille et entre amis.

Bien à vous,

● **Gwenaël JAHIER**
Maire d'Igovie



Mairie d'Igovie
16 rue de Lyons

☎ : 02.35.23.01.94

🌐 : www.commune-igovie.com

✉ : mairie@commune-igovie.com

📱 Panneau
Pocket



Etat civil

MARIAGES



FRETIGNY Serge
PATFOORT Raymonde
● 30 Novembre 2024



MARC Johnny
LANGERMANN Myriam
● 15 Février 2025



BELEMBERT Maxime
BARCELO Agathe
● 01 mars 2025



PASQUIER Philippe
TOURNEMENNE Sabine
● 15 mars 2025



ESSARRAR Faiçal
PRÉVOST Angéla
● 19 Avril 2025



FREMONT Thomas
DHEILLY Pauline
● 10 Mai 2025

DECES

- **DUBOIS Jacqueline** née **DELIMERMONT**, le 16 janvier 2025
- **BOUTEILLER Jean-Pierre**, le 24 janvier 2025
- **QUEVAL Elisabeth** née **LEXTERIAQUE**, le 26 février 2025
- **LUZURIER Jean**, le 26/04/2025
- **THÉNARD Philippe**, le 27/04/2025
- **CAUMONT épouse THOMAS Pierrette**, le 29/04/2025
- **NEGRELLO Christian**, le 06/05/2025



NAISSANCES

- **MORETON Alexandro**, le 03 avril 2025

Les naissances affichées ont reçu l'autorisation des parents.



◆ Igoville à nouveau labellisée Villes et Villages où il fait bon vivre



Pour la sixième année consécutive, le Journal du Dimanche a dévoilé, en février 2025, son classement annuel des « villes et villages où il fait bon vivre », en collaboration avec l'association Villes et Villages où il fait bon vivre.

Igoville conserve fièrement sa troisième place parmi les communes de même catégorie dans le département de l'Eure.

Ce classement, renouvelé chaque année, évalue les 35 000 communes françaises selon 187 critères fournis par l'INSEE et d'autres organismes publics.

Ainsi, notre commune se distingue au niveau départemental :

- **3ème sur 226 communes de notre catégorie** (500 à 2 000 habitants).

Cette reconnaissance nous remplit de fierté et nous rappelle la chance que nous avons de vivre à Igoville. Elle nous motive également à poursuivre nos efforts pour améliorer encore notre qualité de vie.

◆ Location de tables et bancs

La Mairie met à disposition, exclusivement aux habitants d'Igoville, des tables et bancs en location.

Les tables et bancs en location sont à prendre et à ramener au Parc des Loisirs au service technique de la commune, aux horaires suivants, par vos soins :

● Horaires de retrait et de retour :

- Le jour de retrait :

Vendredi : 8h30 ou 16h30

- Le jour de retour :

Lundi : 8h30 ou 16h30



● **Tarifs :**

- 5 € par table
- 5 € pour 2 bancs

*10 tables maximum
20 bancs maximum*

Un chèque de caution de 50€ sera demandé avant le jour de la réservation pour la location.

La sous-location du matériel de réception à un tiers est strictement interdite.



Possibilité de préserver directement sur le site internet de la commune

Mairie d'Igoville :

16 rue de LYONS
27460 IGOVILLE

Tél : 02.35.23.01.94

Adresse mail mairie@commune-igoville.com

◆ Gérard SAILLOT notre Maire honoraire

Un engagement exceptionnel au service des habitants de notre village

Gérard SAILLOT
5 mandats de Maire

1983 - 1989	✱ Gérard SAILLOT
1989 - 1995	✱ Gérard SAILLOT
1995 - 2001	✱ Gérard SAILLOT
2001 - 2008	✱ Gérard SAILLOT
2008 - 2014	✱ Gérard SAILLOT

CÉRÉMONIE DES VŒUX
Vendredi 24 Janvier 2025

Lors de la cérémonie des vœux du 24 janvier, le Maire, Gwenaël JAHIER a tenu à rendre un hommage appuyé à l'engagement de Gérard SAILLOT, qui a été maire de notre commune durant cinq mandats de 1983 à 2014. Gérard SAILLOT a servi notre communauté avec un dévouement et une passion exemplaires.

Au nom du conseil municipal, Gwenaël JAHIER avait sollicité Monsieur le Préfet de l'Eure, pour que Gérard SAILLOT soit nommé Maire honoraire.

Ce titre lui a été attribué par arrêté préfectoral, publié en janvier.

Gwenaël Jahier a précisé qu'il était fier au nom du conseil municipal de lui remettre cette distinction qui marque un parcours exceptionnel, ainsi que l'arrêté, signé de la main de Monsieur le Préfet, qui lui octroie ce titre.

Gérard SAILLOT a souhaité prendre la parole pour remercier le maire et les élus pour cette initiative et pour l'hommage qui lui a été rendu.

Après cet instant chargé d'émotion, la cérémonie s'est terminée par un moment de convivialité et d'échanges.



Cette distinction a été remise en présence de nombreux élus locaux, ainsi que de François-Xavier PRIOLLAUD, Vice-Président de la Région Normandie, Arnaud LEVITRE, Conseiller départemental de l'Eure et Bernard LEROY, Président de l'Agglomération Seine-Eure.



Igoville, le vendredi 24 janvier 2025

**Discours de Monsieur le Maire :
Remise de la distinction de Maire honoraire à Monsieur Gérard SAILLOT**

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, c'est la cérémonie des vœux et j'ai pensé que c'était le moment idéal pour célébrer une personnalité qui a marqué l'histoire de notre commune : il s'agit de Monsieur Gérard SAILLOT, qui a servi avec passion et dévouement les habitants de notre village, durant cinq mandats.

Monsieur, votre parcours exemplaire est une source d'inspiration pour nous tous. Grâce à votre vision et à votre leadership, nous avons vu se réaliser des projets qui ont transformé et modernisé notre village. Vos réalisations enrichissent désormais notre patrimoine communal.

Je ne dresserai pas la liste de toutes vos initiatives de peur de ne pas être exhaustif. Mais néanmoins, restaurer le château et en faire notre maison commune était une idée lumineuse. Ce projet a permis aux habitants et aux élus de disposer d'un très bel équipement municipal et surtout de sauver ce magnifique monument hérité du passé, situé au cœur de notre village.

D'autre part, cette salle du Fort de Limaie, où nous sommes ce soir On vous la doit également !

Aujourd'hui encore, c'est un endroit recherché pour des célébrations et d'une grande utilité pour organiser de nombreuses activités et manifestations.

Vous avez souvent été précurseur. Votre capacité à anticiper à de nombreuses reprises les besoins de notre population et à relever les défis, témoigne d'une compétence exceptionnelle et d'un dévouement sans faille. Vous avez toujours défendu avec ferveur les intérêts de notre commune. Votre rigueur budgétaire a permis de décaquer des marges financières, pour à la fois, gérer efficacement les affaires courantes, mais aussi permettre d'engager des investissements pour l'avenir.

Aujourd'hui, nous sommes ici pour vous décerner le titre de Maire honoraire, une distinction précieuse conférée par le préfet du département de l'Eure. Ce titre est réservé aux anciens maires, maires délégués et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins 18 ans. Vos mandats successifs dépassent largement ce seuil. Vous avez su faire preuve d'un engagement inébranlable envers notre communauté. Votre volonté à servir avec détermination et intégrité est reconnue par tous. Je voudrais préciser à l'assistance, que l'honorariat n'est assorti d'aucun avantage financier imputable sur le budget de la commune, du département ou de la région.

DISCOURS G. JAHIER 1

En ce jour de reconnaissance, le conseil municipal et moi-même tenions à vous exprimer notre profonde gratitude.

Monsieur le Maire honoraire, je suis fier au nom du conseil municipal de vous remettre cette distinction qui marque votre parcours exceptionnel, ainsi que l'arrêté, signé de la main de Monsieur le préfet, qui vous octroie ce titre.

C'est une reconnaissance méritée, pour tout ce que vous avez accompli au bénéfice de notre commune et de ses habitants. Les élus peuvent s'appuyer sur l'héritage précieux, que vous nous avez confié, à l'issue de vos 5 mandats.

Je vous remercie de votre attention
Monsieur Gérard SAILLOT, je vous laisse désormais la parole.



DISCOURS G. JAHIER 2



◆ Départ en retraite de Corinne LESEIGNEUR



Départ à la retraite de Corinne célébré par la Mairie le 07 Mars 2025

Corinne, ayant débuté sa carrière dans le secteur privé dans les années 80, a ensuite travaillé dans un hôpital avant de se consacrer à l'éducation de ses enfants.

Dans les années 2000, elle a rejoint la collectivité d'Igoville, recrutée par notre Maire honoraire, Gérard SAILLOT. Elle a commencé par le ménage à la Mairie, puis a assuré le remplacement pour le ménage dans l'école. Elle a également été bénévole à la bibliothèque avec Madame DELBÉ et a aidé à la cantine.

Après plusieurs années dédiées au ménage des écoles, elle a intégré le périscolaire et l'accueil des vacances scolaires. Elle a continué à s'occuper de la médiathèque pour l'école, transmettant sa passion pour la lecture.

Nous lui souhaitons une retraite paisible et épanouissante, entourée de ceux qu'elle aime. Bonne retraite Corinne !

◆ Vélos électriques en libre service

Venez découvrir et tester Les vélos libre-service électrique dans votre commune d'Igoville

Rue de Porrentruy Station face au cimetière

Téléchargez l'application **semo vélo - libre service**

Disponible sur App Store et Play Store

Alizay • Courcelles-sur-Seine • Gaillon • Igoville • Incarville • Le Vaudreuil • Louviers • Pont-de-l'Arche • Pinterville • Poses • St-Aubin-sur-Gaillon • Le Val d'Hazey • Val-de-Reuil

<p>Vélo électrique libre-service</p> <p>→ Pour des trajets ponctuels en toute simplicité</p> <p>→ 31 stations</p> <p>→ 13 communes</p>	<p>NOUVEAU</p> <p>Vélo électrique location longue durée</p> <p>→ 15 jours, 3, 6 ou 12 mois</p> <p>→ Classique, cargo, longtail, pliant, adapté</p> <p>→ 50% de remise pour les -26 ans</p>	<p>Animations et ateliers d'autoréparation</p> <p>→ Bourse aux vélos, conférence, balade, remise en selle, etc...</p>
---	--	--



SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Cyclistes, brillez !

En cette période hivernale où bon nombre de trajets se font la nuit, l'éclairage d'un vélo est obligatoire. Il est vivement conseillé de porter un gilet rétro-réfléchissant, même si ce dernier n'est pas obligatoire en agglomération.

Fluo avant blanc ou jaune

Gilet Arrière réfléchissant

Fluo arrière rouge ou orange

Catadioptre (antidérapant)

Catadioptre

Paire de réflecteurs

! un vélo, voir et être vu, c'est vital !

GOVERNEMENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Le service est disponible tous les jours, désormais de 4h00 à 22h00. (Ces vélos sont équipés des éclairages et signalisations obligatoires.)
- Un forfait unique à 0,50 € la première demie-heure, puis 0,03 € les minutes suivantes, soit 1,40 € pour la première heure !

Travaux et investissements pour l'avenir

Rénovation Eglise et horloge de l'école



Changement de la console de commande des cloches de notre église et réparation de l'horloge de l'école.



Après avis de Nicolas WASYLYSZYN, adjoint de la cheffe de service des Bâtiments de France pour le département, le chauffage au fioul a été neutralisé. Il a été remplacé par des radiants électriques, plus économes et moins nocifs pour l'édifice. D'autres travaux devront être envisagés pour préserver ce monument.



Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure des Bâtiments de France

Eclairage public



Avec l'appui du SIEGE 27 (Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure), la commune a pu changer les lampadaires Rue de Paris et Rue de Rouen. Pour cette dernière, des candélabres supplémentaires ont été installés afin d'éclairer cette voie, jusqu'au Pôle Santé Rééducation Seine-Eure, situé au 4 rue de Rouen.

Ces nouveaux équipements permettront de réduire les coûts, lorsque l'éclairage public est activé. Nous avons saisi l'Agglo pour nous proposer un projet d'aménagement de la voirie pour les voitures et les piétons.



Salle du Fort de Limaie

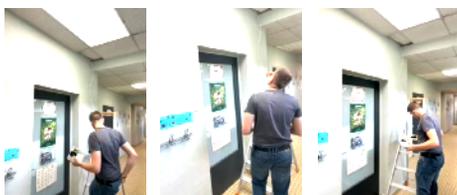


Dans le parking, les anciennes têtes d'éclairage équipées de lampes à vapeur de sodium ont été remplacées par des luminaires LED de dernière génération.



À l'intérieur de la salle, les ampoules iodures de 150 watts ont également été remplacées par des ampoules LED. Cette transition vers la technologie LED permet une réduction notable de la consommation électrique tout en maintenant un éclairage optimal pour les activités se déroulant dans la salle.

Sécuriser l'école



Après des effractions intervenues en fin d'année au sein du groupe scolaire, la municipalité a pris la décision d'installer un système d'alarme. Cette mesure vise à renforcer la sécurité des locaux et à protéger les équipements. Le nouveau système d'alarme permettra de détecter toute intrusion et d'alerter rapidement les autorités compétentes.



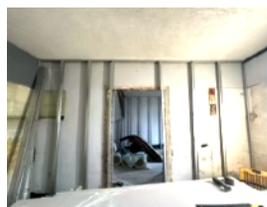
le relampage



Nous accordons la priorité au relampage chaque fois que cela est possible, afin de maximiser l'efficacité énergétique de nos installations. Plusieurs rues, comme la rue de Porrentruy notamment ont déjà bénéficié de ce changement d'ampoules

La transition vers la technologie LED permet une réduction notable de la consommation électrique, tout en garantissant un éclairage optimal lorsque celui-ci est activé.

Réfection de notre patrimoine locatif



Des travaux de rénovation ont été entrepris dans une maison appartenant à la commune, située rue de Lyons. Ces travaux ont été essentiels pour moderniser et mettre aux normes ce patrimoine communal.

Les interventions ont inclus une mise aux normes électriques complète, un traitement contre l'humidité pour assurer un environnement sain, ainsi qu'un renforcement de l'isolation. Ces améliorations ont été réalisées afin de se conformer aux exigences du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE), permettant ainsi de remettre le bien en location dans des conditions optimales. A ce jour, la société Enedis est attendue pour la pose et l'ouverture du compteur électrique.

Réfection du muret de la maison des associations



La commune et l'agglomération ont renouvelé leur convention avec CURSUS, une structure d'insertion par l'activité économique, qui a récemment réhabilité le mur d'enceinte du château.

Dans le cadre de cette collaboration, CURSUS a entrepris la rénovation à la chaux du muret de la maison des associations ainsi qu'un des murs latéraux de la propriété. Ces travaux de rénovation mettent en valeur les murs caractéristiques en moellons, briques et silex, typiques des anciennes maisons de notre commune.

CURSUS
ENTREPRISE
SOCIALE
APPRENANTE



Ces interventions contribuent non seulement à la préservation de notre patrimoine architectural, mais aussi à l'embellissement de notre cadre de vie, tout en soutenant les initiatives locales d'insertion par l'emploi.

Cimetière

Dans le cadre des travaux d'aménagement du cimetière, les agents municipaux ont procédé à la mise en peinture de la clôture. Cette rénovation a été réalisée en prévision de l'installation prochaine de columbariums et de la création d'un jardin du souvenir.



Poursuite de la végétalisation des espaces

Notre objectif est d'améliorer la qualité de vie des habitants, de créer des environnements plus durables et d'embellir notre commune.

Dans cette optique, la rue des Sablons et le pourtour du rond-point de Super U ont bénéficié d'un réaménagement paysager. Les espaces herbeux ont été transformés en zones de plantations variées et résistantes, contribuant ainsi à l'embellissement de ces secteurs et à la promotion de la biodiversité locale.



Aménagements de voies douces



Avant



Après

Rue du Verger vers Rue de la Ravine



Avant



Après

Rue du 8 Mai jusqu'à la Rue du Marais

L'aménagement des voies est essentiel pour valoriser et mieux matérialiser les passages entre les rues, notamment pour créer des raccourcis sécurisés. Les améliorations apportées aux rues du 8 Mai et du Verger visent à sécuriser les déplacements des piétons et à encourager les mobilités douces, telles que la marche et le vélo.

En cours

Rue des Canadiens

Les travaux de sécurité prévus rue des Canadiens sont suspendus, dans l'attente d'un accord de la Métropole de Rouen. Cet accord est nécessaire pour établir, avec l'Agglomération Seine-Eure et le département de l'Eure, un nouvel itinéraire pour les poids lourds du parc d'activité « les Pointes » (76), désormais interdits dans cette rue.



Abrisbus

Des parents ont demandé à la mairie l'installation d'un abribus à l'arrêt dédié aux collégiens, situé devant le cimetière. La direction des mobilités de l'agglo Seine Eure a été contactée pour réaliser ces travaux. Une dalle a déjà été coulée et le mobilier urbain sera bientôt installé.



D79 (rue de Lyons)

Rencontre avec le Conseil départemental de l'Eure, pour envisager des aménagements de sécurité sur la départementale D79, à proximité du groupe scolaire.



◆ La Médiathèque « A l'Eure des Mots »



Médiathèque à l'Eure des Mots
236 rue de la Ravine à Igoville



mediatheque.igoville@gmail.com



● Service de portage de livres à domicile

Nous vous rappelons aussi qu'un portage de livres à domicile peut être effectué. Vous pouvez laisser vos coordonnées en mairie, et nous vous rappellerons.



● Un beau succès pour les 10 ans du Salon du Livre

Le Salon du livre d'Igoville a célébré ses 10 ans le 2 février 2025, marquant une décennie de travail, d'efforts récompensés, de belles rencontres et d'amitiés avec les auteurs. Depuis 10 ans, Igoville s'est imposé comme l'un des plus gros salons du livre de la région, et cette journée a été tout simplement magique.

La Société des Auteurs de Normandie (SADN) a remis son premier prix "Michel de DECKER" dans la catégorie polar à Christophe DUBOURG pour son œuvre "Le réseau Daedalus", que vous pourrez retrouver à la médiathèque.

Pour marquer cet anniversaire, un magnifique gâteau en polystyrène et scintillant, réalisé par M. et Mme MASSEREAU, ainsi que quelques petits fours ont été offerts aux visiteurs. Ce fut une journée inoubliable, remplie de joie et de célébrations littéraires.



Merci aux bénévoles qui ont largement contribué au succès de ce 10ème anniversaire



● **Ateliers numériques gratuits pour apporter un accompagnement aux personnes qui le souhaitent**



Les prochaines dates sont :

- ◆ **Mercredi 28 Mai, de 10h à 12h**
- ◆ **Mercredi 11 Juin, de 10h à 12h**
- ◆ **Mercredi 25 Juin, de 10h à 12h**

Au sein même des locaux de la Médiathèque
Intéressé ? Contactez le **02 35 23 01 94**



CONSEILLER NUMÉRIQUE

DES PERMANENCES ET ATELIERS GRATUITS PRÈS DE CHEZ VOUS POUR MAÎTRISER LE NUMÉRIQUE

Vous avez besoin d'aide ou besoin de progresser dans l'utilisation des outils numériques du quotidien ? Bonne nouvelle : l'Agglo Seine-Eure et la commune d'Igoville mettent à votre disposition un Conseiller numérique pour vous accompagner gratuitement !

Ce que nous proposons :

- Découverte des outils numériques : apprendre à utiliser un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Aide à la création et gestion de contenus (stockage, partage, création d'une adresse mail...) et à l'installation d'applications.
- Sensibilisation à la sécurité sur Internet : protéger ses données et naviguer en toute sérénité.
- Accompagnement personnalisé : une réponse sur mesure à vos besoins !

Horaires et lieux et permanences :

Le Mercredi, de 10h à 12h, aux dates suivantes :
30 avril - 14 mai - 28 mai - 11 juin - 25 juin

Sur inscription auprès de votre mairie ou structure :
02 35 23 01 94

Enfin, je souhaitais remercier Mélanie qui nous a accompagnés pendant quelques années à la médiathèque. Son travail, sa disponibilité et sa gentillesse ont été appréciés de tous.

Bel été à tous et belle lecture ! Lire, c'est voyager.

« une heure de lecture est le souverain remède contre les dégoûts de la vie » Montesquieu

« l'âme se nourrit de ce qu'on lui donne à lire » Victor Hugo

LES HORAIRES

Horaires à chaque vacances scolaires

Mercredi & vendredi

15 h à 18h.

LES HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE JUSQU'A FIN JUIN SONT :

- Lundi:** **15h - 18h**
- Mercredi:** **10h - 12h et 15h - 18h**

**LA MEDIATHEQUE SERA FERMEE DU 11 AOUT AU 31 AOUT
RÉOUVERTURE LUNDI 1ER SEPTEMBRE A 15 H.**

236 Rue de la Rosine

Suivez nous sur notre page spéciale

Sandrine DELBE
Adjointe à la Culture

Accès à la page de la Médiathèque

◆ Les anecdotes de Gérard SAILLOT



● L'histoire insolite des Bénédictines qui résidèrent au château d'Igoville

En février 1970, le Paris Normandie publiait un article intitulé « **Quand les Bénédictines composaient au château une tisane miracle** ». A l'époque, le journal nous transmettait quelques anecdotes sur la vie du château d'Igoville qui pendant des années, fut le centre d'intérêt de la commune à cause des fortunes diverses qu'il connut.

Quelques années avant la guerre de 1870, le comte de Vieux l'acheta, mais au moment où les Prussiens envahissaient la France et entraient en Normandie, le comte quitta volontairement son domaine, ne voulant pas subir le joug des étrangers. Le château resta abandonné quelque temps.

En 1872, après la guerre, le château fut transformé en maison d'orphelinat, puis vers 1890, des difficultés matérielles empêchant le bon fonctionnement de cette œuvre, des religieuses de l'ordre des Bénédictines le reprirent pour en faire un couvent. Elles avaient aménagé dans une partie du château les cellules de leur vie conventuelle.

Cet ordre monastique a toujours eu un don fécond d'imagination dans la fabrication des liqueurs ou breuvages divers. Pensons, pour n'en citer qu'un, à la fameuse liqueur des Bénédictines.

On relève dans un journal de l'époque une publicité pour la « **tisane de santé** » des Bénédictines d'Igoville. Ses vertus étaient telles qu'elle avait pouvoir de prévenir diverses épidémies, la grippe en particulier, et une simple friction sur le visage était pour les femmes (dit toujours la publicité) une fontaine de jouvence.

En 1905, année de la séparation de l'Église et de l'État, les Bénédictines quittèrent le château et le général Aron, le racheta.

Au delà de cette fameuse tisane, les Bénédictines de l'immaculée conception du couvent d'Igoville produisaient plusieurs spécialités au sein du château. Elles furent reprises dans un livret. Gérard SAILLOT, notre Maire honoraire, a conservé une copie de ce document que nous avons le plaisir de vous restituer.



ATTESTATIONS

L'efficacité des PRODUITS des BÉNÉDICTIONNES de l'IMMACULÉE-CONCEPTION du COUVENT À IGOVILLE est prouvée par de nombreux témoignages. Nous recueillerons avec plaisir les nouvelles attestations qui pourraient nous être envoyées. Nous publierons, avec l'approbation de leurs auteurs, celles qui nous paraîtront les plus dignes d'intérêt.

COMMANDES

Tous les pharmaciens vendent ou peuvent procurer les PRODUITS des BÉNÉDICTIONNES d'IGOVILLE. Si cependant vous éprouviez quelques difficultés, n'hésitez pas à nous adresser directement votre commande. Elle vous sera expédiée par retour du courrier. Les ordres doivent toujours être accompagnés de leur montant intégral en mandat, bon de poste ou chèque postal (Rouen c/c 3073). Les expéditions ne sont jamais faites contre remboursement.

RENSEIGNEMENTS

Nous nous mettons entièrement à la disposition des malades pour leur fournir les renseignements qui peuvent leur être utiles. Nous répondons à toute lettre contenant un timbre pour la réponse. La plus grande discrétion est assurée, nos lettres et nos envois ne portent aucune indication extérieure.

Toutes les demandes de renseignements, demandes d'envois, mandats, ainsi que toute la correspondance doivent être adressés à :



N.-B. - Faites lire cette notice à vos parents, à vos amis et connaissances et à tous ceux à qui vous portez de l'intérêt. Si vous êtes guéri par les PRODUITS DES BÉNÉDICTIONNES D'IGOVILLE, faites-les connaître autour de vous. Vous ferez ainsi une bonne œuvre.

NOTICE HISTORIQUE sur les Bénédictines de l'Immaculée-Conception du Couvent d'Igovie

La fondation de cette communauté est due à l'insigne piété de Mademoiselle Marie-Catherine-Françoise Chevalier, sœur en religion sous le nom de Marie-Joseph.

Mademoiselle Chevalier est née le 26 décembre 1765 à Beaussault, canton de Forges-les-Eaux. Elle fut élevée chez les religieuses Annonciades alors établies Place de Rougemare à Rouen.

Entrée dans le monde, elle ouvrit une maison de commerce. On était alors aux jours sombres de la Terreur. Son refus de célébrer les jours décadaires lui valut l'emprisonnement.

« Arrivée à Paris pour y porter sa tête sur l'échafaud, elle eut les cheveux coupés à l'avance et martyre de ce temps scella sa foi de son sang si au moment de l'appel des condamnés, son frère officier public, apercevant le nom de sa sœur, n'eût adroitement tourné la feuille du registre sur lequel elle était inscrite et n'eût ainsi détourné l'attention des juges. »

Remise en liberté à la mort de Robespierre, elle s'associa quelques saintes filles pour mener avec elle une vie religieuse au milieu du monde sous le nom de Filles de Marie.

En 1825 (elle avait alors 60 ans), elle demanda à Son Éminence le Cardinal Prince de Croy, Archevêque de Rouen, l'autorisation de fonder une communauté religieuse sous le nom de l'Immaculée-Conception.

Le Jeudi-Saint, 13 avril 1876, Son Éminence Monseigneur de Bonnechose sanctionna de sa haute approbation les constitutions faites sur la règle de Saint Benoît pour les Bénédictines de l'Immaculée-Conception.

Le 18 décembre 1878, la maison fut élevée en Prieuré. Elle était alors à Igovie.

En 1901, à la suite de la loi sur les Congrégations, les religieuses se réfugièrent en Angleterre. C'est là que mourut en 1907, âgée de 75 ans, la Révérende Mère Marie-Stanislas-Lucas Glatigny, première Prieure des Bénédictines de l'Immaculée-Conception. Elle était née à Granville et avait passé 53 années dans la vie religieuse.

SOEUR MARIE-AGNES CLARKE

qui lui succéda comme Prieure des Bénédictines de l'Immaculée Conception, est née en Irlande. De bonne heure, elle se sentit attirée vers l'étude des sciences : la physique, la chimie, la botanique, la médecine. Elle y voyait un moyen de soulager les malheureux. Elle parcourait les plaines de son pays, y récoltant des simples et étudiant leurs propriétés.

Plus tard, entrée dans la vie religieuse, elle poursuivit ses recherches, continuant ainsi la glorieuse tradition de ces Bénédictines dont la réputation de travail et de science est restée proverbiale. C'est dans le Couvent d'Igovie qu'elle fit ses célèbres découvertes qui devaient constituer une arme efficace contre la maladie.

Les misères spéciales à son sexe retinrent d'abord son attention. Elle composa la **Pausoline**, souveraine contre les accidents du retour d'âge, les maladies de la matrice, tumeurs et fibromes. Elle lui associa l'**Onguent Pholix** pour le traitement des plaies variqueuses, et l'**Onguent Pilcur** pour celui des hémorroïdes.

Son cœur se serrait à la vue de tant de jeunes filles chlorosées, pâles, débilitées par les études. Elle pensait que le couvent qui avait pris charge de leur âme et de leur intelligence devait aussi prendre soin de leur corps. Elle combina alors le **Elixir contre l'Anémie** et eut la joie de voir le succès couronner ses efforts.

Les maladies de peau ne devaient pas non plus la laisser indifférente. L'emploi simultané de la **Rhodéose concentrée** et de l'**Onguent Pholix**, elle eut raison de ces affections pénibles et répugnantes.

Son activité ne s'arrêta pas là. Un problème redoutable se présentait à elle, celui de la tuberculose, véritable fléau social. Elle hésitait à l'aborder Réussirait-elle où tant d'autres avaient échoué ? Elle trouva dans sa foi et dans l'amour de son prochain la force de persévérer dans cette difficile recherche. Elle fit plusieurs essais infructueux qui ne la satisfaisaient point. Enfin, grâce à son génie et après plus d'une année de labeur acharné, elle fixa la formule du **Géracol**, qui est le produit le plus efficace employé jusqu'à ce jour contre la terrible maladie.

Puis réunissant les éléments de ses précédentes découvertes en une puissante synthèse, elle créa la **Tisane de santé des Bénédictines d'Igovie**, cette préparation inoffensive, parce qu'exclusivement végétale, elle est le remède par excellence contre la constipation. Son emploi régulier est un brevet de longue vie.

Elle s'emploie également avec succès contre la plupart des maladies. Son activité est accrue par l'emploi des spécifiques que nous venons de nommer.

FERMETURE DU COUVENT

L'année 1901 arriva, dispersant les abeilles hors de leurs ruches. Le couvent fut fermé. Les Religieuses exilées se rassemblèrent en Angleterre où elles fondèrent une nouvelle maison.

La France que soeur Marie-Agnès Clarke considérait comme sa patrie d'adoption, allait-elle perdre le bénéfice des ses découvertes ? La révérende Mère ne pensa pas qu'il devait en être ainsi.

Elle chargea M. D. Sauzéat, Docteur en Pharmacie à Pont-de-l'Arche, de la vente de ses produits. Celui-ci s'engagea en retour à faire connaître la méthode de Sœur Marie-Agnès dans la mesure de ses moyens. C'est donc à lui que devra être adressée toute demande de renseignements.

A LIRE ATTENTIVEMENT

PRIX-COURANT

(SANS ENGAGEMENT)

Les Spécialités des Bénédictines d'Igovie sont actuellement vendues aux prix suivants :

	Prix de l'unité	Impôt en sus	TOTAL
GÉRACOL.....	10.00	0.60	10.60
TISANE DE SANTÉ.....	4.00	0.25	4.25
PAUSOLINE.....	12.00	0.75	12.75
ELIXIR CONTRE L'ANÉMIE.....	12.00	0.75	12.75
RHODÉOSE CONCENTRÉE.....	12.00	0.75	12.75
ONGUENT PHOLIX.....	7.00	0.50	7.50
ONGUENT PILCUR.....	7.00	0.50	7.50

Pour les commandes n'atteignant pas 50 francs joindre en outre une somme de 4 fr. 30 pour contribuer aux frais d'expédition.

Les personnes qui s'approvisionnent directement à nos laboratoires sont priées de bien vouloir se conformer, pour leurs envois de fonds, à ce nouveau tarif, afin d'éviter tout retard dans l'exécution de leurs commandes.

Pour répondre à une question qui m'est souvent posée, je rappelle que **seuls les envois ne contenant que des Tisanes ou des Onguents sont acceptés par la poste**. Tous les autres envois sont expédiés franco en gare. Moyennant un supplément de 1 fr. 45 par commande, les envois peuvent être adressés à domicile, **mais ceci n'est possible que dans les localités munies d'un correspondant chargé de la livraison des colis-postaux**. Il en résulte qu'un client habitant une localité non desservie verrait son envoi adressé en gare alors même qu'il aurait demandé l'envoi à domicile.

NOTA. — Les prix ci-dessus ne sont valables que pour la France continentale ; pour les colonies ou l'étranger on est prié de demander les conditions.

● Le 5 Décembre 1877 Mgr GROLLEAU vint bénir le monastère .

Maintenant que le prieuré d'Igoville est reconnu par l'autorité pontificale, il est temps de le visiter.

Une grande maison entourée de murs et surmontée d'un clocheton. Nous arrivons devant une grande porte fermée, avec un guichet portant le mot "PAX" (Paix), la devise de l'ordre de Saint Benoît. La porte s'ouvre à gauche ; nous voyons la poterie. Devant nous, un grand jardin bien entretenu où les parents des élèves peuvent attendre les enfants confiés à la sollicitude des religieuses. Le cloître entoure les deux côtés du prieuré.

Au fond à gauche s'ouvre la chapelle, dont une moitié est ouverte au public privilégié admis à suivre la prière des saintes filles. Un peu plus loin, dans une galerie perpendiculaire à la première, se présentent les parloirs. C'est là, dans les anciens salons des châtelains d'Igoville, que s'entretiennent les religieuses et les visiteurs. Une grille sépare les bénédictines de ceux qui aiment à se dire leurs amis. Dans un réduit du prieuré se trouve le cimetière où les mères décédées vont dormir de leur dernier sommeil.

La présence d'un cimetière dans l'enclos d'un monastère est, pour les religieuses elles-mêmes, une source de bénédictions. Cela leur rappelle la dévotion aux âmes du purgatoire, qui a toujours été chère à l'ordre bénédictin, se rattachant à Sainte Gertrude. Les constitutions du monastère d'Igoville portent que le jour de l'inhumation d'une religieuse, on psalmodiera les matines et les laudes des morts, et que la messe sera chantée. La communauté fait dire trente messes pour le repos de l'âme de la défunte.

Les dépendances du château permettaient d'y établir un jardin potager et une basse-cour. C'était réaliser les vœux de Saint Benoît, qui, dans sa règle, souhaite un jardin, une boulangerie et des officines pour que l'on puisse exercer au-dedans les divers métiers.

Les prescriptions bénédictines : la vie religieuse, dit Saint Liguori, est un état approuvé par l'église dans lequel les fidèles s'engagent à tendre vers la perfection au moyen de trois vœux : de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

Elles portent une tunique d'étoffe de laine commune, un jupon d'étoffe de laine noire et une robe semblable qui descend jusqu'à la chaussure. Elles ont un scapulaire de même étoffe que la robe, de la largeur des épaules et moins long que la robe de la hauteur de la main, et une guimpe de toile. La coiffure se compose d'un bonnet de toile ou de laine, selon le besoin de chacune, d'un bandeau de toile sans empois, façon ni plis, d'un sous-voile blanc et d'un voile d'étoffe de laine noire. Elles portent ostensiblement sur le scapulaire une médaille d'argent dorée à l'effigie de l'Immaculée Conception. Elles ont un anneau d'or. Pour une cérémonie solennelle, elles portent une coule de serge noire, dont les manches sont assez larges pour descendre jusqu'aux genoux. .

● La journée d'une religieuse

À 5 heures du matin, été comme hiver, la cloche retentit avec la plus grande ponctualité. Le soin d'appeler la communauté à la prière ou au travail appartient à la supérieure. Les sœurs, après avoir vaqué à l'arrangement de leurs cellules à 5h30, vont au chœur pour les prières. À 7 heures et quart, un léger repas est pris au réfectoire.

À 7 heures et demie, la messe est suivie de la lecture des choses de Dieu. La journée est partagée entre la prière et le travail. L'oisiveté est l'ennemie de l'âme. Le travail de la matinée se fait dans le plus grand silence et, à 10 heures, il est interrompu par une lecture spirituelle. À 11 heures et demie a lieu le dîner, composé d'un potage, de deux mets cuits et d'un dessert de saison, avec du pain à discrétion. Les jours de jeûne d'église, ce repas, retardé d'une demi-heure, n'a lieu qu'à midi.

L'après-midi est consacré à l'oraison mentale et au travail. À 6 heures, le souper, composé de la même manière que le dîner, est suivi d'une récréation d'une heure. Les jours de jeûne, le souper est remplacé par une collation, et dans ce cas, il est servi quatre onces de pain. À 8 heures et demie du soir, l'office de la nuit a lieu. Après cela, elles prennent leur repos pour reprendre des forces et servir Dieu le lendemain.

Chaque lit est garni d'une paillasse, d'un matelas, d'un traversin et d'un oreiller, si ce dernier objet est nécessaire. Le nombre de couvertures dépend de la saison et de la température. Les religieuses couchent vêtues de la tunique, de la ceinture, du scapulaire, du voile de nuit et portent la médaille. Elles ne peuvent garder de la lumière que jusqu'au signal du couvre-feu de la révérende mère prieure.

Les sœurs élisent pour prieure une religieuse âgée de plus de quarante ans et qui ait plus de huit années de profession. Cinq jours après l'élection, la nouvelle prieure procède au renouvellement des officières : maîtresse des novices, cellérier, sacristine, infirmière, portière, maîtresses des converses, dépositaire, lingère, vestiaire, bibliothécaire, tourières.

● L'enseignement

Tout dans le monastère relève de la Mère prieure, le temporel aussi bien que le spirituel. Pour remplir convenablement les devoirs de la vie monastique, chez les bénédictines, il faut une certaine culture d'esprit qui permette de suivre les exercices du chœur, de la méditation, de l'oraison et de l'enseignement des jeunes filles, qui est un des buts de l'institut.

Le pensionnat, le régime de la maison est l'internat sans exception, sauf pour les enfants du cours préparatoire et de la première communion. Les élèves sont réparties en quatre cours :

- Cours préparatoire ;
- Cours élémentaire ;
- Cours moyen ;
- Cours supérieur.

Le programme des cours est divisé comme suit :

- ÉTUDES RELIGIEUSES : Catéchisme - Histoire sainte - Vie de Jésus-Christ - Histoire de l'Église
- LANGUE FRANÇAISE : Orthographe - Grammaire raisonnée - Analyse grammaticale - Analyse logique - Analyse littéraire - Style et exercices (narrations, lettres) - Littérature et histoire littéraire
- HISTOIRE : Histoire ancienne - Histoire grecque - Histoire romaine - Histoire du Moyen Âge - Histoire des temps modernes - Histoire de France - Histoire d'Angleterre
- GÉOGRAPHIE : Géographie - Tracé des cartes
- LANGUES ÉTRANGÈRES : Anglais - Allemand
- SCIENCES MATHÉMATIQUES : Arithmétique - Éléments de géométrie - Premiers éléments d'algèbre - Système métrique - Comptabilité
- SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES : Chimie - Physique - Éléments de mécanique
- ARTS : Éléments de physiologie et d'hygiène - Zoologie - Botanique - Minéralogie - Géologie
- AUTRES : Écriture - Dessin - Musique vocale - Piano

La jeune fille qui aurait suivi avec fruit ces cours pourrait se présenter avec de sérieuses chances de succès aux examens pour le brevet élémentaire et pour le brevet supérieur de l'enseignement primaire.

Les sœurs s'efforceront de diriger les facultés de manière à former des jeunes filles utiles à leur famille et capables de remplir honorablement, par la suite, leurs devoirs d'État.

Le monastère a eu la douleur de perdre plusieurs religieuses. La mère Marie Gertrude, née Aline Loutrel, est décédée le 26 juillet 1889, à l'âge de 26 ans, après cinq ans de profession. Elles dorment de leur dernier sommeil en attendant l'heureuse résurrection dans le petit cimetière de la communauté, et leur tombe est le but du pieux pèlerinage journalier de leurs compagnes.

En 1892, le prieuré s'est affilié à la congrégation de Divaines.



Le
Prieuré bénédictin
de l'Immaculée Conception
d'Agosville
près de Pont de l'Arche

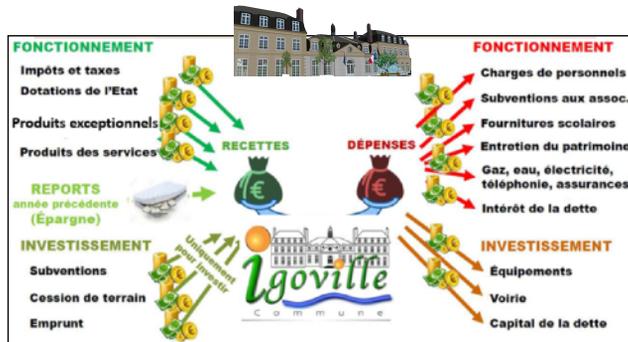
Budget 2024 et budget 2025

Exercice 2024

Le compte administratif 2024 du budget a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal le 01 Avril 2025. Il comprend l'ensemble des écritures en dépenses et en recettes effectuées l'an passé.

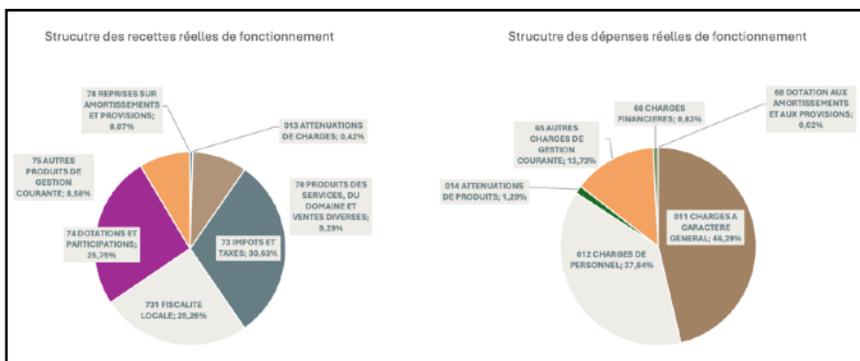
Approbation du compte financier unique 2024

Compte de administratif 2024			
		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	Section fonctionnement	1 489 006,27	1 777 991,13
	Section investissement	349 669,83	215 713,34
Report de l'exercice Précédent	Report en section de fonctionnement	0,00	716 163,69
	Report en section d'investissement	148 956,02	0,00
TOTAL (réalisation + reports)		1 987 632,12	2 709 868,16
Résultat cumulé	Section fonctionnement	1 489 006,27	2 494 154,82
	Section investissement	498 625,85	215 713,34
	TOTAL CUMULÉ	1 989 290,22	2 709 868,16
(1) Excédent de la section fonctionnement de 2024		1 005 148,55	
(2) Excédent de la section investissement de 2024		-282 912,51	



👉 Le taux d'épargne brut s'établit à + de 16%. ✓

👉 Notre capacité de désendettement passe à 1,18 an ✓



Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité.

La section de fonctionnement concerne la gestion des affaires courantes.

● La section d'investissement a vocation à mettre en œuvre des projets et à préparer l'avenir.

👉 Les recettes réelles de fonctionnement proviennent de diverses sources, notamment :

- **Fiscalité locale** : comprend les taxes foncières, les taxes d'habitation (le cas échéant) et autres contributions locales.
- **Dotations de l'État** : tels que la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et autres aides spécifiques.
- **Produits des services** : générés par les prestations communales.
- **Revenus du domaine et ventes diverses** : incluent les loyers perçus, la vente de biens ou de produits du domaine communal.

👉 Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent entre plusieurs postes essentiels :

- **Charges de personnel** : représentent souvent la part la plus importante des dépenses. Elles concernent les rémunérations, charges sociales et avantages liés au personnel communal.
- **Charges à caractère général** : incluent les frais liés au fonctionnement quotidien, tels que les consommations d'énergie (électricité, gaz, carburants), fournitures administratives, et autres prestations de services.
- **Subventions versées** : ce poste regroupe les aides et contributions financières accordées par la commune aux associations communales.
- **Charges financières** : principalement liées aux intérêts d'emprunts contractés par la commune.

👉 Les recettes d'investissement d'une collectivité

Il s'agit des ressources financières utilisées pour financer des projets à long terme.

Ces recettes sont inscrites dans la **section d'investissement** du budget et sont distinctes des recettes de fonctionnement, qui concernent les dépenses courantes.

• Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont des aides financières accordées par d'autres entités publiques (État, régions, départements) ou privées pour financer des projets spécifiques.

• Emprunts et dettes à long terme

Les emprunts sont une source importante de financement pour les investissements à long terme. Les collectivités peuvent contracter des emprunts auprès de banques ou d'institutions financières pour financer leurs projets d'investissement.

• Ventes d'immobilisations

Les recettes issues de la **vente d'immobilisations** (terrains, bâtiments, équipements) permettent de financer de nouveaux investissements.

• Autofinancement (excédent de fonctionnement)

L'**autofinancement** provient des excédents dégagés par la section de fonctionnement d'une collectivité. Ce solde positif, une fois affecté, peut être utilisé pour financer des investissements.

👉 Les dépenses d'investissement d'une collectivité

Elles concernent l'acquisition, la construction, la rénovation ou l'aménagement d'infrastructures, de bâtiments ou d'équipements publics durables. Elles sont comptabilisées dans la **section d'investissement** du budget. Ces dépenses ont pour objectif de répondre aux besoins de la collectivité à long terme.

● Vote du budget Primitif 2025

Ce budget a été élaboré avec une approche rigoureuse et prospective, guidée par les principes suivants :

- **Maîtrise des dépenses de fonctionnement** : Tout en maintenant la qualité des services rendus aux habitants, nous veillons à dégager des marges de manœuvre pour investir dans des projets structurants.

- **Prudence financière** : Anticipant une possible dégradation de la situation économique dans les années à venir, nous adoptons une gestion préventive et responsable.

- **Optimisation des subventions** : Nous nous efforçons de mobiliser toutes les subventions disponibles pour soutenir nos initiatives.

- **Investissements stratégiques** : Nous poursuivons des investissements nécessaires pour l'avenir, capables d'avoir un impact positif sur les coûts de fonctionnement, assurant ainsi une gestion durable et efficace des ressources communales.

À noter : Conformément aux règles de gestion, les recettes de subvention ne peuvent être inscrites au budget qu'à réception de leur notification officielle.

Budget Primitif 2025		Dépenses	Recettes
Résultat cumulé	Section fonctionnement	2 323 977,04	2 323 977,04
	Section investissement	1 328 758,36	1 328 758,36
	TOTAL CUMULE	3 652 735,40	3 652 735,40

Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement
Pas de changement des taux d'imposition	Augmentation des charges générales, compte tenu de la réalisation de prestation de service par des entreprises extérieures et de l'augmentation des prix du gaz et de l'électricité (+10 %)
Légère hausse des recettes « Impôts et taxes » reversé par l'Etat (chap. 73)	Maîtrise des charges de personnel
Baisse des dotations Poursuite de la baisse de la DGF (chap. 74)	
Retour à la normal des recettes liées aux panneaux photovoltaïques.	
Recettes d'investissement	Dépenses d'investissement
Déficit d'investissement compte tenu des opérations de travaux qui ont débuté en 2023 et qui se sont poursuivis en 2024	Mise en œuvre des projets communaux : finalisation des travaux du parc.
Des subventions sont encore en attente d'être versées relatives aux aménagements du Parc des Loisirs	Remboursement de l'emprunt (Salle du Fort et travaux de la rénovation énergétique)
Pas de nouvelle subvention immédiatement à inscrire	Budget pour les études à faire dans le cadre du programme « Village d'Avenir »

● Fiscalité sur les taux communaux pour 2025

	Taux communal	Taux départemental
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	7.49 %	
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	18.76 %	20.24%
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	41.76 %	

Dans un contexte économique marqué par l'incertitude et la raréfaction des ressources financières, la commune a tout de même su préserver une situation financière saine.

Soucieuse de maintenir une fiscalité compatible avec le pouvoir d'achat des familles, il a été proposé de reconduire à l'identique les taux des diverses taxes votés en 2024.

Faisant preuve de responsabilité et de solidarité, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de maintenir les taux d'imposition pour 2025. Cette décision témoigne de notre engagement à préserver la stabilité fiscale pour nos administrés.

À noter : Le taux communal n'a pas évolué depuis 2007, démontrant une gestion rigoureuse et constante au service de tous.

● Investissements prévus pour l'année 2025

Nos ambitions pour un avenir durable et innovant, avec une réduction des coûts de fonctionnement dès que c'est possible :

✓ Rénovation des logements dédiés à la location

Nous engageons l'amélioration de la performance énergétique de nos biens pour les maintenir dans le parc locatif, assurant ainsi des ressources financières stables pour notre collectivité.

✓ Renaturation de la commune

Nous poursuivons nos efforts de renaturation, notamment rue des Sablons et autour du rond-point de Super U, pour créer un environnement plus agréable, plus vert où la biodiversité peut se développer.

✓ Sécurisation et rénovation de notre patrimoine

Avec l'appui d'une architecte spécialisée dans le patrimoine, nous démarrons la rénovation de notre église, préservant ainsi notre héritage historique.

✓ Projets d'économie d'énergie pour les locaux municipaux

Nous installons des éclairages basse consommation à la Mairie, à la Salle du Fort de Limaie et dans d'autres bâtiments municipaux pour réduire notre empreinte énergétique et agir favorablement sur nos dépenses de fonctionnement.

✓ Aménagement du cimetière

Nous poursuivons les travaux de rénovation et d'aménagement du cimetière, avec l'installation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir pour offrir un lieu de recueillement paisible.



✓ Réfection de voiries

Nous réaménageons la rue des Canadiens dès validation par la Métropole de Rouen, l'Agglo Seine Eure et le Département de l'Eure, d'un nouvel itinéraire pour les poids lourds. Une réfection est également prévue d'un des trottoirs rue de Lyons, après validation du Département de l'Eure, de la délégation de travaux.

✓ Création de voies douces

Nous créons des voies douces comme par exemple, entre la rue de Lyons et la rue des Marais, la rue des Vergers et la rue de la Ravine..., pour favoriser les déplacements doux et sécurisés.

✓ Remplacement progressif de l'éclairage public pour le convertir en LED

Nous procédons au relampage LED et en association avec le SIEGE, au changement des candélabres quand cela est nécessaire. Nous renouvelons sur le programme 2025, les éclairages publics rue des Sablons, Chemin de Croix et rue des Écoles pour une meilleure efficacité énergétique et une baisse des coûts de fonctionnement.

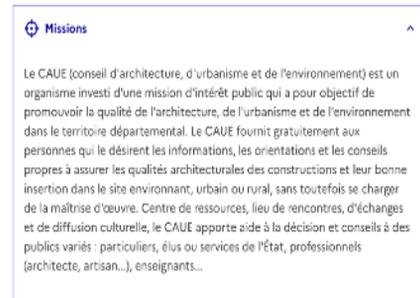
✓ Renforcement de notre vidéoprotection

Nous allons étendre la vidéoprotection sur certains axes, pour renforcer la sécurité de notre commune.

✓ Reprise de l'étude pour installer le restaurant scolaire à proximité du groupe scolaire Michel de Decker

Comme vous le savez, compte tenu de l'évaluation financière, qui s'élève à près de 2 millions d'euros, et de la diminution des subventions nationales, régionales et départementales, la réalisation intégrale d'un restaurant s'avère trop coûteuse pour notre collectivité et n'a donc pas pu être lancée. Cela a incité le conseil municipal à demander l'appui du CAUE 27, un organisme départemental chargé d'une mission d'intérêt général, afin d'identifier les solutions les plus pertinentes et financièrement viables, pour relancer le projet d'un restaurant à proximité du groupe scolaire Michel de Decker. L'agrandissement de la Salle de la Sahatte est l'une des options privilégiées pour y relocaliser le restaurant scolaire. Le restaurant scolaire actuel serait alors réaménager en salle des fêtes avec une capacité d'accueil de 40 personnes.

Il est important de noter que cette mission de diagnostic et de conseil, menée par le CAUE 27, est entièrement gratuite pour la collectivité.



◆ Gestion de l'éclairage public

Agir en faveur de la sobriété énergétique et de la maîtrise de nos coûts de fonctionnement :

☞ **Du 01er Septembre au 14 Mai :**

L'extinction de l'éclairage public est donc programmée de 23h à 5h.

☞ **Du 15 Mai au 31 Août :**

Compte tenu de l'allongement des jours, l'extinction de l'éclairage public sera complète.

♻️ *Protégeons la planète - Economisons l'énergie*



◆ CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales)

- Vous avez besoin d'aide ?
- Le CCAS accompagne les personnes en difficulté.
- Lieu d'accueil et d'écoute, il favorise l'autonomie et l'insertion sociale des personnes.

● Permanence du CCAS

Il suffit de se faire connaître auprès du CCAS. L'accueil du CCAS se fait en mairie, **sur RDV** avec **Brigitte LE MAIRE**, adjointe à l'Action Sociale.

- Prendre rdv au secrétariat de la mairie
Ou



- Prendre contact par mail :  mairie@commune-igoville.com



● La livraison des repas à domicile

C'est l'association locale « Présence Verte » qui se charge de la fourniture et de la livraison des repas. Depuis 2018, ce service est proposé dans la commune. Les Igovillais qui font appel à ce service semblent toujours satisfaits, aussi bien par le choix des menus, que par le sérieux de « Présence Verte ».

Pour les personnes âgées, isolées et/ou en perte d'autonomie, qu'elle soit temporaire ou non

Contact :

coordinateur local  **02 32 23 42 90**



● Partenariat avec la Maison des Solidarités

Une collaboration entre le CCAS d'Igoville et la Maison des Solidarités, permet d'apporter une réponse aux besoins alimentaires des habitants en situation précaire.

Un colis alimentaire est distribué contenant des produits secs, frais et surgelés ainsi que des fruits et légumes de saison. Cette aide est gratuite.

Les bénéficiaires doivent fournir un justificatif de domicile et une attestation CAF pour étude de leurs droits. Une nouvelle étude de la situation est faite tous les six mois.

Contact :  **07 61 62 59 99** le mardi matin et le jeudi après-midi.

La Maison des Solidarités, 87B rue de l'Andelle, à Alizay.



● Logement

Pour accéder à un logement de la commune ou faire une demande de logement social, en partenariat avec deux bailleurs sociaux (Foyers Stéphanaïis, MonLogement27), vous pouvez retirer l'imprimé CERFA « demande de logement social » au secrétariat de la mairie.

Ce document peut être rempli directement sur Internet :  www.demande-logement-social.gouv.fr

● Attribution d'une aide aux familles dont les enfants sont scolarisés au collège, sous conditions :



Le CCAS d'Igoville délivrera à nouveau, pour la période scolaire 2025-2026, une aide aux familles dont les enfants sont scolarisés au collège.

C'est une aide financière, pour les familles domiciliées à Igoville, au jour de la rentrée dont un ou plusieurs enfants sont scolarisés au collège.

Les conditions d'attribution :

- ➔ Certificat de scolarité valide
- ➔ Les parents doivent résider à Igoville depuis plus d'un an.
- ➔ Transmettez en ligne le dossier complet à partir du 15.09.2025 et au plus tard le 31.10.2025

La période de dépôt est volontairement anticipée, afin que tous les paiements soient rattachés à l'exercice comptable de 2025.

👉 **Barème en vigueur pour l'attribution de l'aide aux familles dont les enfants sont scolarisés au collège en 2025-2026.**

Une aide sera attribuée par enfant scolarisé au collège, en une seule fois, en fonction de la situation familiale et fiscale suivante :

Nombre d'enfant(s) à charge	Plafonds 2025	Aide	Aide au-delà des plafonds
1	28 444 €	70 €	45 €
2	35 008 €	70 €	45 €
3	41 572 €	70 €	45 €
4	48 136 €	70 €	45 €
Par enfant en plus	+ 6 564 €	70 €	45 €

Les justificatifs nécessaires à l'octroi de cette aide devront obligatoirement être transmis :

- Avis d'imposition 2025 pour les revenus 2024 / un justificatif de domicile ;
- Un formulaire de demande d'aide complété
- Un certificat de scolarité de l'année 2024-2025 pour l'enfant concerné
- Un RIB

Si l'avis d'imposition n'est pas fourni, l'aide versée sera de 45 €.

Sans retour du formulaire de demande, du certificat de scolarité ou du RIB, aucune aide ne sera attribuée.

Le RIB est indispensable pour le paiement par la trésorerie des Andelys.

La commission d'attribution se réunira en Novembre 2025, afin d'instruire les demandes.
Les aides seront versées entre Novembre 2025 et avant fin Décembre 2025.



Accès à la page des formulaires à compléter et à transmettre en ligne entre le 15.09.25 et au plus tard le 31.10.2025



● Attribution d'une aide chauffage, sous conditions

Une nouvelle fois, le CCAS d'Igville délivrera pour la période d'hiver 2025-2026, une aide au chauffage pour les personnes âgées, habitants de la commune.

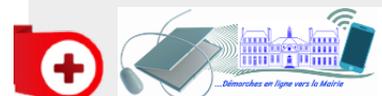


Si vous remplissez les conditions reprises en page 27 et 28 :
Remplissez le formulaire
Ou Transmettez directement votre demande en ligne via le QR code

👉 **Barème en vigueur pour l'attribution d'une aide chauffage 2025 pour les séniors éligibles :**

Personne seule		
Revenu imposable annuel	Revenu imposable mensuel	Aide
0 € à 12 408 €	0 € à 1 034 €	135 €
12 408 € à 16 781 €	1 034 € à 1 399 €	100 €
16 781 € et au-delà	1 399 € et au-delà	75 €

Couple		
Revenu imposable annuel	Revenu imposable mensuel	Aide
0 € à 19 260 €	0 € à 1 605 €	135 €
19 260 € à 26 017 €	1 605 € à 2 168 €	100 €
26 017 € et au-delà	2 168 € et au-delà	75 €



Accès à la page des formulaires, à compléter et à transmettre en ligne à partir du **01.08.2025** et au plus tard le **31.10.2025**



La période de dépôt est volontairement anticipée, afin que tous les paiements soient rattachés à l'exercice comptable de 2025.

Les justificatifs nécessaires à l'octroi de cette aide devront obligatoirement être transmis :

- Avis d'imposition **2025** pour les revenus **2024**
- Un justificatif de domicile ;
- Un formulaire de demande d'aide complété
- Un RIB

Si l'avis d'imposition n'est pas fourni, l'aide versée sera de 75 €.

Sans retour du formulaire de demande et du RIB, aucune aide ne sera attribuée.

Le RIB est indispensable pour le paiement par la trésorerie des Andelys.

La commission d'attribution se réunira en Novembre 2025, afin d'instruire les demandes.
Les aides seront versées entre Octobre et avant fin Décembre 2025.

- Repas des Anciens
- Colis des Anciens
- Bon de chauffage pour les seniors



◆ Nom(s) & prénom(s) du demandeur :

.....

◆ Date de naissance du demandeur :

.....

◆ Pour les personnes en couple nom et prénom du conjoint(e) :

.....

◆ Date de naissance du conjoint(e) :

.....

◆ Adresse du demandeur :

.....

◆ Téléphone (1*) :

.....

◆ Mail (2*) :

@

.....

(1*) : Si nous avons besoin de précisions pour le traitement de la demande.

(2*) : Facultatif

Inscription pour :

- | | | | | |
|------------------------------|------------------------------|------------------------|---|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON | 👉 Le repas des Anciens | <input type="checkbox"/> Seul(e) | <input type="checkbox"/> Couple |
| <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON | 👉 Le colis des Anciens | <input type="checkbox"/> Seul(e) | <input type="checkbox"/> Couple |
| <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON | 👉 Le bon de chauffage | <i>(joindre impérativement les justificatifs)</i> | |



- 🍽️ Repas des Anciens
- 📦 Colis des Anciens
- 🔥 Bon de chauffage pour les séniors



Conditions pour le repas et le colis des anciens

- ➔ Pas de condition de ressources,
- ➔ Avoir plus de 65 ans ou 65 ans révolus au 31 Décembre de l'année précédente, (né(e) en 1959 et avant 1959)
- ➔ Résider à Igoville depuis plus d'un an,
- ➔ S'inscrire **lors des 4 permanences proposées par le CCAS**
- ➔ Si le conjoint ou la conjointe n'a pas l'âge requis pour le repas des séniors, le prix du repas, cette année, est fixé à 45 €, à régler par chèque.



Conditions pour le bon de chauffage

- ➔ Sous condition de ressources,
- ➔ Avoir plus de 65 ans ou 65 ans révolus au 31 Décembre de l'année précédente, (né(e) en 1959 et avant 1959)
- ➔ Résider à Igoville depuis plus d'un an,
- ➔ Une aide par foyer
- ➔ Possibilité de déposer sa demande en Mairie **au plus tard le 31 octobre 2025**

La période de dépôt est volontairement anticipée, afin que tous les paiements soient rattachés à l'exercice comptable de 2025



Joindre à votre demande :

- 👉 1 - Votre RIB indispensable pour le paiement par la trésorerie des Andelys ;
- 👉 2 - Votre avis d'imposition 2025 pour les revenus 2024 ;
- 👉 3 - Votre justificatif de domicile ;

Signature 🖋️ :



A cette occasion, vous aurez la possibilité de déposer votre demande pour le bon de chauffage, dès que vous disposerez de votre avis d'imposition 2025



Source Ministère de l'économie et des finances

Calendrier de réception de votre avis d'impôts 2025

Vous bénéficiez d'un remboursement

Vous n'avez (plus) aucun montant à payer

Vous avez un montant à payer

Votre avis arrivera dans votre espace Particulier

Entre le 25 juillet et le 1er août 2025

Entre le 25 juillet et le 1er août 2025

Entre le 25 juillet et le 1er août 2025

Si vous continuez de recevoir un avis papier, il arrivera

Entre le 24 juillet et le 28 août 2025

Entre le 24 juillet et le 28 août 2025

Entre le 24 juillet et le 21 août 2025

Le repas des Anciens



Dans une ambiance chaleureuse, ce repas est offert à toutes les personnes de 65 ans et plus résidentes sur la commune. Il se déroulera



◆ **Dimanche 12 Octobre 2025**
à la salle du Fort de Limaie

Pour y être invité, il faut être âgé de **65 ans (et plus) au 31 décembre 2024**; cela concerne donc les Igovillais nés en **1959** et les années précédentes.

Pour simplifier les démarches, les membres du CCAS tiendront **4 permanences** dans le hall de la Mairie pour vous inscrire, au repas des anciens et pour le colis de Noël des séniors, qui sera remis en décembre 2025.

👉 Des permanences pour vous inscrire

Les inscriptions se feront exclusivement à ces 4 dates.

Aucune inscription ne se fera au secrétariat de mairie, ni par appel téléphonique.



- ◆ **Samedi 21 Juin** de 9h00 à 11h00
- ◆ **Mercredi 23 Juillet** de 13h30 à 16h30
- ◆ **Samedi 23 Août** de 9h00 à 11h00
- ◆ **Mercredi 3 Septembre** de 13h30 à 16h30



◆ BOUCHONS 276

● Un geste simple pour la cause du handicap

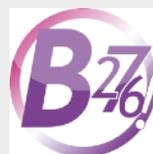


3 points de collecte pour les bouchons en plastique

👉 à la Mairie

👉 à l'espace des Associations Claude BOURGEOUX

👉 à Super U



◆ Rétrospective des manifestations municipales

23.11.2024

De très nombreux spectateurs sont venus profiter du très beau spectacle offert par la chorale de l'Accroch'Choeur .



30.11.2024

Journées spéciales Noël à l'initiative du fleuriste de la Serre avec les bénévoles de de l'Asso des P'tits Loups.



Un grand Bravo pour leur engagement 🙌

03.12.2024

Installation de la scène de Noël devant la Mairie. C'est toujours un moment attendu et de très nombreuses photos sont réalisés devant ce cadre dédié à magnifier la magie de Noël.



La boîte du Père Noël est la nouveauté cette année.



13.12.2024

Un très beau succès pour le vin chaud que nous avons relancé. Vous étiez nombreux à reprendre à ce rendez-vous. Un grand merci aux bénévoles qui ont préparé cette soirée.



14 et 18.12.2024

Remise des colis aux séniors et moment de partage et de convivialité avec l'équipe sympathique du CCAS.



17.12.2024

Une salle comble pour le spectacle de Noël. Les parents et enfants ont assisté à ce moment magique à la salle du Fort de Limaie. La remise des cartes cadeaux aux enfants d'Igovie a clôturé ce moment.



18.12.2024

Soirée réservée aux 10-15 ans, qui ont d'abord profité d'une séance cinéma, suivie par des pizzas.



21.12.2024

Distribution des colis des seniors qui ne peuvent se déplacer. Des belles rencontres.



24.01.2025

Cérémonie des vœux avec un moment émouvant : la remise du titre de Maire honoraire à G. SAILLOT.



02.02.2025

Les 10 ans du Salon du Livre, ça se fête! Quelle belle journée avec des visiteurs toujours aussi nombreux pour échanger avec les auteurs.



01.03.2025

Carnaval des enfants.



20.04.2025

La chasse à l'oeuf qui réunit toujours autant d'enfants même pendant les vacances.



◆ Manifestation à venir



● Fête des familles Dimanche 29 Juin 2025 - au Parc des Loisirs



Pour la 4ème édition, retrouvons-nous!

◆ **Dimanche 29 Juin** au Parc des Loisirs à partir de 10h00 pour une journée des familles.

Pour que toutes les générations se retrouvent.

Venez nombreux !

(Les enfants sont placés sous la responsabilité des parents.)

L'année dernière, en raison des élections législatives, nous avons dû délocaliser cette manifestation de la Salle de du Fort de Limaie au Parc des Loisirs.

Cette décision avait permis aux élus de tenir le bureau de vote situé dans le restaurant scolaire, tout en supervisant le bon déroulement de la fête des familles.

Cette localisation avait finalement plu à l'ensemble des habitants, qui avaient pu voter et profiter d'un moment agréable lors de cette manifestation.

C'est pourquoi, cette nouvelle édition se tiendra à nouveau au Parc des Loisirs.

Cette nouvelle manifestation est à nouveau l'opportunité de partager un moment agréable et d'échange autour de jeux.

Tout au long de cette journée festive, plusieurs structures gonflables et des jeux seront proposés pour permettre aux petits et aux plus grands de s'amuser. Chacun pourra amener son pique-nique (repas, boissons, café...).

Cette année, ce sont les associations Igovillaises qui tiendront la restauration et vous proposeront une friterie, des gâteaux et des rafraîchissements.

Des tables et des chaises seront à votre disposition.

Avec la participation des bénévoles des associations d'Igoville, qui se présenteront et vous proposeront des activités pendant toute la journée.



Une bonne façon de trouver une activité pour la rentrée de septembre!

◆ Mot de la directrice de l'école



Cette année, l'école a continué de mettre l'accent sur le développement durable et notamment l'eau.

L'école a mis en place des défis écologiques à réaliser en famille.

Les maternelles et les CP participent toujours à « l'école dehors », le lieu varie en fonction des périodes de l'année afin de découvrir différents environnements. Tous les quinze jours, les enfants réalisent des ateliers dans la nature avec les éléments naturels du lieu, tout en travaillant des compétences scolaires et en se reconnectant à la nature.

De plus cette année, les enfants de maternelle réalisent un projet classe d'eau financé par l'agence de l'Eau Seine Normandie. Ce projet a permis de faire une sortie au Moulin Amour pour comprendre le fonctionnement du Moulin, de participer à des activités de pêche et comprendre que l'eau est un milieu vivant.

Les maternelles participeront à nouveau au prix de littérature de jeunesse, le prix des Incorruptibles.

Les enfants ont également eu une intervention sur le handicap.

Les CP et CE1 sont allés au Musée Fluvial de Rouen, ils ont réalisé un rallye, construit des bateaux et ont pu observer et visiter des péniches.

Les CE2 et les CM1 sont allés au château de Chambray.

Les CE2 et CP font un partenariat avec les résidents des Tourelles. Ils construisent des créatures marines avec du matériel de récupération et exposeront leurs œuvres aux Andelys, le 11 juin, dans le cadre du festival « la Main dans le Chapeau ».

Les CE2/CM2 sont allés à la Mairie et au mini-réseau.

Les CE2, CM1 et CM2 ont pu avoir plusieurs interventions par l'agglomération Seine Eure sur le tri des déchets et les risques des inondations.

L'école a aussi célébré le vivre ensemble lors de la journée laïcité.

L'école réalise aussi une promotion de la santé grâce à l'infirmière scolaire qui réalise des séances de prévention autour de différents thèmes comme le sommeil, les écrans, l'alimentation et la puberté pour les CM2.

Le sport est aussi à l'honneur avec des interventions danse par l'école de Pont de l'Arche, biathlon et oggosport par l'USEP, lutte, accrogym, jeux de crosses, par l'agglomération, des rencontres sportives sont en prévision,...

La classe de découverte des cm2 aura lieu du 23 au 27 juin, elle est financée en partie par la Mairie, par la coopérative, l'ALPLI et les élèves se mobilisent pour apporter de l'argent par des ventes de crêpes.

Les élèves continuent de fréquenter régulièrement la médiathèque.

Et pour des activités plus festives, les enfants ont pu fêter Noël avec des ateliers et un goûter tout comme le carnaval.

L'équipe enseignante





◆ Rentrée de septembre 2025 :

Inscription en maternelle de votre enfant né en 2022

Dès à présent, vous pouvez inscrire votre enfant né en **2022** à l'école maternelle.

Cette inscription se fait en 2 temps :

- 1 Un formulaire à compléter en ligne pour la Mairie,
- 2 Dès le retour de la mairie, un rendez-vous à prendre avec la directrice de l'école.

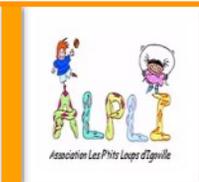
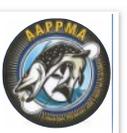


Accès au formulaire en ligne pour l'inscription de votre enfant



◆ Actualités des associations d'Igoville

- Des bénévoles dont le seul engagement, est de servir la population.



● Les P'tits Loups

Depuis septembre 2024, l'association Les P'tits loups d'Igoville a mené différentes actions qui ont remporté un franc succès. A cette occasion, nous tenons à remercier tous les parents qui ont participé à celles-ci.

- **Pour Noël:** Nous avons vendu des chocolats auprès des familles et participé au « Noël sous la serre » organisé par le fleuriste d'Igoville. Les enfants ont eu la grande joie de rencontrer le père Noël et de manger des crêpes.
- **Carnaval de mars:** Nous avons participé au Carnaval des enfants organisé par la mairie où nous avons proposé des jeux et des bonbons.
- **En avril :** nous avons proposé à la vente des bulbes et plantes.
- **En avril/mai :** nous avons réalisé une vente de biscuits.

Nous rappelons que les bénéfices de ces différentes actions servent au financement d'activités pour les enfants de l'école d'Igoville.

D'autres opérations sont à venir pour cette fin d'année scolaire, notre célèbre tombola, une vente de bonbons et gâteaux pour fêter la fin de l'année scolaire et notre participation à la fête des familles à laquelle nous vous attendons nombreux car vous pourrez y déguster de délicieux gâteaux et crêpes !

Si vous souhaitez contacter l'association :

- **SIMON Amandine**

Secrétaire - ☎ **06 61 75 96 59**

- **FREBOURG Vanny**

- **LEFEVRE Michèle**

Présidente de l'ALPI - ☎ **06 50 29 67 15**



alpi_igoville@yahoo.fr



Accès à la page
de l'Association





● Football Club d'Igovie (F.C.I.)

● Ça Bouge au F.C.I. !



● Un Stage Foot en Avril

Le club continue dans sa lancée innovante, cette saison, avec un nouveau projet qui a vu le jour durant les vacances d'avril : un stage d'une semaine avec comme fil conducteur, bien évidemment, le foot durant lequel Jimmy, tout récemment diplômé « éducateur fédéral » a pu mettre en place, avec l'aide des entraîneurs des différentes sections (Fred, Nolann, Arthur, Alex, Cédric (Ma Poule), Pirate, Cindy, Boubou), des ateliers avec des thématiques importantes pour nos jeunes. Au programme, atelier arbitrage, sensibilisation aux dangers du numérique, au handicap, au recyclage ainsi que la santé et l'hygiène de vie. Puis, pour leur plus grand plaisir, deux sorties !



Un projet qui n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide de nos deux intendants : Béatrice et Serge avec la gestion des repas et des goûters, les parents qui nous ont aidés toute la semaine et la Mairie avec le prêt des locaux et la mise à disposition des terrains et de la vaisselle. J'en profite pour remercier la Boucherie de l'Andelle pour les repas de la semaine qui ont régalingé les enfants ! Un grand merci à toutes ces personnes qui ont participé à la réussite de ce stage !

🏆 Un zoom sur la section Sport Adapté

Un autre projet qui a vu le jour, cette saison, en lien avec la résidence Adapei, Les Tourelles, c'est la création d'une section Sport Adapté, regroupant des sportifs en situation de handicap, mais qui ont la même passion que tous les autres licenciés du club, la passion du ballon rond ! Ils s'entraînent tous les jeudis soir, pendant 1h et participent à des tournois tous comme nos autres catégories ! La seule différence, plus de coaches et d'éducateurs qui leur sont mis à disposition afin de leur permettre un accompagnement plus personnalisé. Les progrès sont déjà notables ! Pour rappel, cette section n'est pas réservée au résident des Tourelles, mais est ouverte à tous !



🏆 Nos seniors en haut de tableau

C'est une année de création d'équipe pour notre équipe seniors qui excelle déjà en ramenant de nombreuses victoires ! Ce qui les envoie à la 3e position du classement. Pour cette reprise de l'équipe, beaucoup de nouveaux joueurs et une nouvelle équipe de dirigeants. Une très belle saison avec peut-être un peu plus d'entraînements et de sérieux en tous sens pour la saison prochaine pour s'approcher de la saison parfaite !



🏆 Le mot du Président

C'est une saison intense pour le club, riche en projet et récompensé par les sourires des licenciés. Je remercie, à nouveau, mon équipe de dirigeants qui œuvrent toutes les semaines pour la réussite et l'évolution du club. Il me tenait à cœur de remercier les 3 Coachs qui m'ont transmis leur passion du football et qui m'ont appris leur savoir-faire en tant qu'entraîneur, 3 piliers du club bien connus à Igoville, Patou, Jeannot et Baggio sans qui je ne ferais pas évoluer le club aujourd'hui. Merci à vous pour tout ce que vous avez fait pour le club !

Le Président :
DENIS Jimmy

📞 06 44 81 75 74



Accès à la page
de l'Association





● L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA 27)

Rôle des AAPPMA :

- ➔ Elles détiennent et gèrent les droits de pêche qu'elles acquièrent, négocient, reçoivent ou louent sur les domaines publics ou privés ;
- ➔ Elles participent à la protection des milieux aquatiques, du patrimoine piscicole, luttent contre le braconnage, la pollution et la destruction des zones essentielles à la vie du poisson ;
- ➔ Elles effectuent des opérations de mise en valeur du domaine piscicole ;
- ➔ Elles favorisent l'information et réalisent des actions d'éducation du public aux milieux aquatiques.



comment prendre sa carte de pêche?

● Réaménagements du plan d'eau par l'AAPPMA 27

Après les intempéries répétées de cet hiver, des travaux de terrassement devenaient nécessaires sur le plan d'eau.

En Avril et Mai, les bénévoles de l'association de pêche, présidée par Martial CHOUQUET, ont été extrêmement actifs. Ils ont nettoyé, rebouché les trous et réaménagé les postes de pêche du plan d'eau, un site qui nécessite une remise en état après chaque hiver.

Ces travaux sont essentiels pour assurer la sécurité des pêcheurs et permettre à tous de profiter pleinement de la beauté naturelle de l'étang.

Un grand merci à l'entreprise Véolia qui a mis à disposition gratuitement la mini pelle, facilitant ainsi ces travaux de rénovation.



Le Président et ses bénévoles en pleine action

GENERATION PÊCHE
L'aappma Seine & Eure
Organise le samedi 7 juin 2025 au plan d'eau D'Igoville

Une Journée des familles tous pêche (pêche au coup-pêche à la carpe-pêche en float tube ou petit embarcation et pêche du bord)



Rendez-vous pour les courageux à 08h00

*nous ne ferons pas de restauration MAIS ! Nous mettons à votre disposition Pour le Déjeuner : des tables et chaises et une planche
Le café vous sera offert
Avec le plaisir de vous voir parmi nous à cette journée merci d'avance ,MARTIAL*

En cas de mauvais temps ou toute autre condition peuvent nuire à son bon déroulement.
L'AAPPMA se réserve le droit d'annuler cette manifestation. Tout adhésif devra être au campagnol d'un adhésif.
L'AAPPMA décline toute responsabilité en cas d'accidents.




◆ Samedi 07 Juin 2025 :

Une Journée des familles tous pêche (pêche au coup-pêche à la carpe-pêche en float tube ou petit embarcation et pêche du bord)
N'hésitez pas à passer au plan d'eau, c'est ouvert à tous !



● La Pétanque Igovillaise

Depuis sa création en 2016, La Pétanque Igovillaise mène régulièrement des actions avec ses membres auprès des habitants d'Igoville et son entourage.

C'est dans cette optique que l'association organise depuis quelques années une foire à tout et depuis 2 ans, une Bourse aux Jouets.

Elle organise, occasionnellement, des sorties ou soirées au cours de l'année pour les adhérents et famille/amis : journée pêche, galette, soirée annuelle pour les membres de notre association...

Nous vous invitons donc à nous retrouver lors de notre prochaine activité :



◆ Le **Samedi 21 Juin 2025** pour la foire à tout dans le parc de la Salle du Fort de Limaie

Pour ceux qui souhaitent venir jouer à la pétanque, l'association se réunit tous les lundi et vendredi de 15h30 à 18h30 au Parc des Loisirs d'Igoville.

En accord avec la Mairie, le terrain est réservé à l'Association lors de ces créneaux.

L'inscription annuelle est de 30 € par personne.

Les jours de rendez-vous



- Le **lundi de 15h30 à 18h30**
Au Parc des Loisirs
- Le **vendredi de 15h30 à 18h30**
Au Parc des Loisirs

Bureau

Président :

M. DOVIN Dominique



Accès à la page de l'Association



● L'Union des Anciens Combattants

◆ Depuis l'assemblée générale du 14 Septembre 2024 Réélection du bureau à l'unanimité :

- Président : **M. DUCHESNE Franck**
- Secrétaire : **Mme DUCHESNE Isabelle**
- Trésorier : **M. LENOIR Jack**



◆ **Lundi 09 Juin 2025 :**
Hommage aux Tirailleurs Sénégalais
Rendez-vous à **18h00**,
Sente des Tirailleurs Sénégalais



Des Tirailleurs Sénégalais en 1940 sur Igoville, pris en photos avec les filles de la famille VERN



● L'Association Sportive et Culturelle d'Igovie

L'ASCI vous propose cette année encore différentes sections. Chaque cours fonctionne avec un nombre suffisant d'adhérents mais vous pouvez toujours venir nous rejoindre.

Une nouvelle saison se termine pour nos sections.

Merci à la municipalité pour son écoute, ses subventions, le prêt des salles. Sans cela, pas d'activités possibles. Nous ne sommes plus que cinq dans notre collégiale. Bien sûr, vous pouvez nous rejoindre et participer à la vie de la commune. Nous vous accueillerons avec plaisir.

L'ASCI, ce sont 16 sections sportives ou culturelles. De la gym, de la danse, de la sophrologie, du yoga, de l'anglais, de la course, de la photo et de la peinture.

De quoi satisfaire de nombreuses personnes car nous avons inscrit, cette année encore, plus de 200 personnes. Françoise et Daniel Brault gèrent 6 sections.

Martine Mary gère les autres sections avec l'aide de Renée Mauger et Christine Thomas.



◆ Gym avec Samuel

Le cours de gym de Samuel du lundi soir se trouve concurrencé par le cours de Johanna le jeudi matin.

L'horaire tardif semble poser problème surtout l'hiver et trop peu de personnes encore en activités et intéressées pour ce cours de gym du lundi.



◆ Modern'jazz avec Manon

Le modern'jazz fonctionne bien et la création d'un cours ados-adultes a satisfait quelques femmes.



Nous les retrouverons sur scène

le ◆ **Samedi 31 Mai** pour un spectacle, résultat du travail de l'année.



◆ LIA-FITNESS à Salle du fort de Limaie

Le LIA semble bien adapté aux mamans qui peuvent venir se détendre et se dépenser durant 45 mn avant de retrouver les soucis domestiques.



◆ Sophro et Yoga à la Salle du fort de Limaie

Le yoga tout comme la sophro sont adaptés à tous. Pas de vraies contre indications. Soulager le mal de dos, les problèmes d'arthrose, s'étirer, réveiller ses muscles dans la détente et le plaisir, respirer pour aller mieux grâce aux cours de Danielle. Les médecins reconnaissent de plus en plus la sophro et le yoga pour le bien être. On vous attend.



◆ Anglais avec Jannette, dans la salle de la Mairie

Jannette nous propose toujours des sujets variés et tente de nous faire sans cesse progresser en anglais. Vous pouvez nous rejoindre quel que soit votre niveau.



◆ Running avec Renée

Renée court avec son groupe d'une quinzaine de personnes **tous les mardis et jeudis**. Souffrir et se faire plaisir.



Le bouche à oreille et surtout le professionnalisme de Johanna ont fait que notre section est passée de 10 à 31 adhérents cette année. Et toujours dans la bonne ambiance. Bravo aux hommes qui sont maintenant 5 dans le cours (avis aux amateurs)

Gym renforcement musculaire



Country

La section se porte bien avec le travail accompli par Agnès. Nouvelles chorégraphies régulièrement.

Cette année, nous avons encore fait plusieurs démos à l'extérieur, une est prévue en juin dans une résidence seniors.

Nous serons présents à la fête des familles.



Photos

Nous avons fait des heureux parmi les personnes qui ne pouvaient plus regarder leurs diapos ou leurs films supers 8 vu la dégradation de ceux-ci par le temps. Ceux-ci sont numérisés et mis sur DVD au club grâce au matériel de celui-ci.



Dessin Peinture

Toujours aux pincesaux, notre section expose régulièrement dans les expos régionales.

Le 29 mars, nous avons organisé un repas avec karaoké pour récompenser les fidèles adhérents de l'ASCI et leurs conjoints. Nous avons inscrit 170 personnes. Une faible participation était demandée pour un repas normand avec un kir au cidre pour commencer, puis du poulet vallée d'auge cuisiné par le traiteur « Au vrai Délice », du camembert et un grillé aux pommes. Isabelle a animé la soirée de quelques jeux, d'un karaoké, de danse. Nous avons été chaleureusement remerciés pour cette initiative et tous sont repartis avec le sourire.



Les adhérents de nos sections présents au karaoké ont fort apprécié et ont passé une excellente soirée

Durant le mois de Juin, vous pouvez venir rencontrer les diverses sections et y participer. C'est gratuit et cela vous aidera, peut-être, à choisir une activité près de chez vous pour la prochaine rentrée aux environs du 15 Septembre comme chaque année.

5 Membres dirigeants du bureau collégial



- MARY Martine ☎ [02 35 23 02 63](tel:0235230263)
- BRAULT Françoise ☎ [06 31 91 53 21](tel:0631915321)
- MAUGER Renée
- BRAULT Daniel
- THOMAS Christine

Accès à la page de l'Association



● Club Igoville à Venir (C.I.A.V.)

Le club Igoville A Venir est une association qui se réunit les 2ème et 4ème mardi du mois à la salle de la Sahatte à partir de 14h.

Nous faisons des jeux de société, de cartes, de logique, ...suivi d'un goûter partagé amicalement. Nous organisons également des sorties ou des manifestations durant l'année.

- Mardi 10 décembre 2024, nous avons organisé notre repas de fin d'année dans la bonne humeur avec une quarantaine d'adhérents. Martine nous a beaucoup fait rire avec ses grands bébés avant de déguster un très bon plat régional. Après ce délicieux repas, "Isa animation" nous a fait chanter toute l'après-midi. Tout le monde était très satisfait de cette belle journée.



- Mardi 28 janvier 2025, notre assemblée générale a vu les membres du bureau reconduit pour 1 an. De nouveaux projets ont été évoqués et la réunion s'est terminée par la traditionnelle galette des rois.

- Dimanche 2 février, un après-midi théâtre à la Traversée de Cléon a beaucoup fait rire nos adhérents venus assister à la représentation de "le malade imaginaire".



Notre après-midi s'est terminé par un goûter crêpes pour la chandeleur.

- Mardi 4 mars, nous inaugurons un club de couture le 1er mardi de chaque mois. Au programme de ces rencontres : échange, entraide et partage de savoir.



- Samedi 15 mars, soirée théâtre à Thuit Signol, "si on en parlait". Un beau moment d'humour.



- Samedi 19 avril, notre loto annuel a été annulé, faute de participants. Il sera reporté à une date ultérieure.



- ◆ **Mardi 27 mai**, pique-nique annuel du club dans la cour de la maison des associations, ouvert à tous sur inscription
- ◆ Une journée pêche va être organisée, date à préciser.
- ◆ **Dimanche 29 juin**, venez retrouver notre stand lors de la fête des familles.
- ◆ **Samedi 18 octobre**, "coup de bluff" au théâtre
- ◆ **Mardi 9 décembre**, repas de fin d'année avec uniquement les adhérents et leurs conjoints.

Vous êtes les bienvenu(e)s si vous voulez nous rejoindre pour un après-midi convivial, contactez l'un des membres du bureau :

Président : **FRANCISCO José**

☎ **06 18 69 12 89**

Secrétaire : **DEPARROIS Christine**

☎ **06 89 66 84 37**

Trésorier : **LE MAIRE Denis**

Vice-président : **BRUN Jacky**

Secrétaire adjoint : **DENISE Philippe**

Les jours de rendez-vous

Le 2ème & 4ème Mardi du Mois :
Dans la Salle de la Sahatte
A partir de 14h



Accès
à la page



● Vie paroissiale

Pour Igoville, les cours d'instruction religieuse ont lieu à Pîtres et Romilly sur Andelle. Ils sont accueillis dans la salle paroissiale, des 2 communes.

Pour contacter la référente : **Madame LACAILLE :**

☎ **07 50 81 22 91**

En son absence, merci de laisser un message avec vos coordonnées pour être rappelé.



Accès
à la page



● Le Mini Réseau

Ce réseau miniature se **visite gratuitement le mercredi et le samedi** et se situe au **Espace des Associations Claude BOURGEOUX, 255 Rue de la Ravine, à Igoville.** L'installation de modélisme ferroviaire demeure ouverte au public toute l'année.

Dans le cadre d'animations complémentaires pendant toutes les vacances scolaires, période où nous accueillons le plus grand nombre de visiteurs, nous proposons un atelier montage d'un réseau simple, un atelier "décors" et présentation d'un nouveau petit réseau d'exposition.



Accès à la page
de l'Association



Les jours d'ouverture

Les Mercredis et Samedis
non fériés
De 14h à 17h30
Entrée libre



◆ Les citoyens de la Résidence des Tourelles

A chacun son autonomie, un appartement inclusif pour une vie indépendante

Grâce à l'initiative de la communauté éducative de la Résidence les Tourelles, un appartement a été réhabilité pour accueillir de jeunes adultes en situation de handicap.

Avec l'aide des professionnels et le concours de tous, ils apprennent à cuisiner, entretenir leur lieu de vie, faire des lessives, gérer un budget et vivent comme Monsieur et Madame Tout-le-monde. L'objectif : les préparer à vivre de manière autonome à l'avenir. Cette initiative d'appartement inclusif démontre que l'autonomie et l'épanouissement sont à la portée de chacun, au-delà des différences. Les résidents ne sont pas seulement accompagnés, ils sont surtout préparés à construire leur propre avenir. Ces histoires de vie sont autant de preuves que l'inclusion et la solidarité transforment des vies.

Témoignages de personnes ayant intégré ce dispositif :

"Je me sens bien, je me sens mieux intégré à la communauté. Cet appartement m'a redonné confiance."

"Grâce à cet appartement, j'ai vraiment envie d'avoir mon propre logement plus tard et de vivre en autonomie." (Ça reflète bien l'impact positif sur sa confiance en l'avenir).

"Cet appartement m'a donné l'espoir de vivre un jour en couple avec ma copine et de construire notre avenir ensemble." (Ça apporte une touche d'optimisme et d'ambition).

Cet appartement inclusif offre un environnement adapté où des jeunes adultes en situation de handicap peuvent développer leur autonomie. Encadrés par des professionnels, ils acquièrent des compétences nécessaires à la vie quotidienne, renforçant leur confiance en eux. C'est un pas vers l'indépendance, ouvrant la voie à une intégration réussie dans la société.



Qui sommes nous ?

L'Adapei 27 est une association de parents qui accompagne au quotidien près de 1000 personnes en situation de handicap mental, cognitif ou psychique, grâce à ses 22 structures dans l'Eure.

La Résidence des Tourelles
52 rue du 8 mai 1945 à Igoville.



Nouvelle desserte ferroviaire jusqu'à Louviers

Quels sont les bénéfices attendus ?

Calendrier du projet

- 2024 • Études Préliminaires
- 2025 • Concertation Préalable
- 2026 • Avant-Projet
- 2027 • Déclaration d'Utilité Publique • Études Projet
- 2028 • Autorisations environnementales
- 2029 DÉMARRAGE DU CHANTIER
- 2030-2032 CIRCULATION DES PREMIERS TRAINS



Venez exprimer votre avis du 02 juin au 11 juillet 2025

- RÉUNION PUBLIQUE**
02 juin - 18h > 20h30
Hub - Louviers
- ATELIERS**
19 juin - 18h > 21h*
Visite atelier sur les déplacements dans le secteur des passages à niveau 2 et 3
Salle des fêtes
Saint-Etienne-du-Vauvray
- À VOTRE RENCONTRE**
03 et 16 juin - 8h15 > 17h45
Rencontres dans les trains, les gares, les arrêts de bus et établissements scolaires
- PETIT DÉJEUNER FORCES VIVES AGGLO SEINE-EURE**
01 juillet - 8h > 9h15*
Restaurant d'application du CFAie - Val-de-Reuil
- RÉUNION PUBLIQUE RESTITUTION DU BILAN**
29 sept. - 18h > 20h30
Salle des fêtes du Fort - Igoville
- WEBINAIRE FORCES VIVES METROPOLE ROUEN NORMANDIE**
12 juin - 18h > 19h*

Les partenaires mobilisés

L'État et la Région Normandie financent à parts égales les études, dans le cadre de la thématique SERM* du volet mobilités du Contrat de Plan Etat-Région 2023-2027.
SNCF Réseau, conduit les études et réalisera les travaux. Il assure la maîtrise d'ouvrage du projet, en lien avec l'Agglo Seine-Eure et SNCF Gares & Connexions.
SNCF Gares & Connexions est en charge de l'aménagement puis de l'exploitation de la halte de Louviers.
L'Agglo Seine-Eure est le maître d'ouvrage du futur pôle d'échange multimodal de Louviers.

Jusqu'au 11 juillet, retrouvez toutes les infos et donnez votre avis sur : www.sncf-reseau.com/fr/travaux/normandie/nouvelle-desserte-ferroviaire-louviers

nouvelledesserteferroviairelouviers@reseau.sncf.fr



Une nouvelle halte, des aménagements pour la mobilité, et des trains au quotidien

6 km de voies seront réhabilités, pour relier Louviers à Val-de-Reuil

16 trains/jour circuleront dès la mise en service, soit 8 trains dans chaque sens

34 min pour un trajet Louviers-Rouen en train

65 M€ pour les études (4 M€) et les travaux d'infrastructures ferroviaires (61 M€ hors pôle d'échange multimodal)



La renaissance d'une ancienne ligne

Relier Rouen au cœur de l'agglomération Seine-Eure : voici le principal objectif de ce projet unique en Normandie. La création d'une nouvelle desserte ferroviaire jusqu'à Louviers, et le renforcement de la desserte actuelle entre Rouen et Val-de-Reuil, offrira une alternative à la voiture individuelle.

Ce projet, complémentaire de l'offre de transports en commun de l'Agglo Seine-Eure et intégré au SERM* de Rouen, permettra de renforcer le dynamisme et l'attractivité économique et résidentielle du territoire.

Un projet à l'écoute du territoire

En plus de la réouverture de la ligne entre Val-de-Reuil et Louviers, plusieurs aménagements sont prévus pour faciliter l'usage du train : une halte de plain-pied et un pôle d'échange multimodal à Louviers. Une attention particulière est portée au maintien des circulations routières, piétonnes et cyclables et au raccordement de la ligne à l'axe Paris-Rouen-Le Havre. C'est précisément la mise en discussion de ces points qui sera au cœur des échanges qui vont rythmer la concertation jusqu'à son achèvement, le 11 juillet 2025.

Retrouvez toutes les infos détaillées sur : www.sncf-reseau.com/fr/travaux/normandie/nouvelle-desserte-ferroviaire-louviers

◆ En toute saison, j'entretiens mon trottoir 



« En toute saison,
j'entretiens mon trottoir ! »

**La commune vous remercie
pour votre participation à l'effort collectif et citoyen**



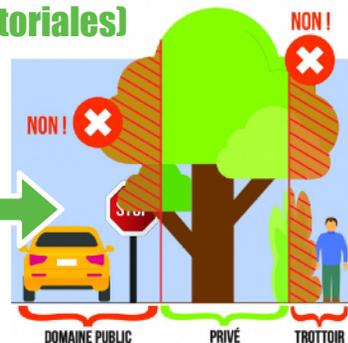
**Notre équipe d'agents communaux met tout en œuvre tout au long de
l'année pour embellir et entretenir notre belle commune.**

**« chaque habitant, propriétaire comme locataire,
doit de son côté, maintenir son trottoir en bon état de propreté
sur toute la longueur de son habitation »**

(Art L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales)

Les riverains sont notamment tenus de :

- désherber ;
- tailler leurs arbres et haies de manière à ne présenter aucun risque et aucune gêne pour circuler ;
- balayer les feuilles et autres débris ;
- nettoyer la neige et le verglas, et prévenir les accidents avec la mise en place de sel / sable.



Mairie d'Igovieille :

16 rue de Lyons
27460 IGOVILLE
Tél : **02.35.23.01.94**
Fax : 02.35.02.11.66

Courriel : 

mairie@commune-igovieille.com



Panneau Pocket

Suivez l'actualité et les alertes de la commune avec l'application PanneauPocket



Pour télécharger l'application

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

EXPLORE IT ON
AppGallery



www.commune-igovieille.com

◆ Suivez-nous sur les Réseaux sociaux



www.facebook.com/Igovieille27/



<https://twitter.com/IgovieilleCommune>



◆ Permanences des élus

- **M. JAHIER Gwenaël**
Maire > Le Samedi matin et sur RDV
- **M. MACÉ Emmanuel**
1er Adjoint > sur RDV
- **Mme DELBÉ Sandrine**
2ème Adjointe > sur RDV

- **M. PHILIPPE Pascal**
3ème Adjoint > sur RDV
- **Mme LE MAIRE Brigitte**
4ème Adjointe > sur RDV
- **M. GONZALEZ David**
5ème Adjoint > sur RDV

◆ Secrétariat de Mairie

● Emilie GODET



● Edwige CHAPELLE



◆ Horaires d'ouverture

● **Parc des Loisirs**
Du 1 janvier au 31 décembre
6H30 à 22H00

● **Mairie**

🕒 LUNDI	9H00 à 11H00 - 14H00 à 17H00
🕒 MARDI	_____ - 14H00 à 17H00
🕒 MERCREDI	9H00 à 11H00 et 14H00 à 17H00

🕒 JEUDI	9H00 à 11H00 et 14H00 à 17H00
🕒 VENDREDI	_____ - 14H00 à 17H00
🕒 SAMEDI	9H00 à 11H00

◆ Numéros de téléphone utiles

● Santé - Soins à Igoville

● Cabinet Médecins

Cabinet Médical des Docteurs

- LANIC Jean-Marie

- JOUVIN DAYOT Véronique

📍 45 rue de Lyons, 27460 IGOVILLE

☎ 02 35 23 16 17

● Pharmacie Centrale

📍 47 rue Lyons, 27460 IGOVILLE

☎ 02 35 23 22 29

● Cabinet d'Infirmiers

📍 45 rue Lyons, 27460 IGOVILLE

☎ 02 35 23 22 08

● Pôle Santé Seine Eure

📍 4, Rue de Rouen, 27460 IGOVILLE

● Kinésithérapie, Kiné Sport,
Réhabilitation cardiorespiratoire, uro-
viscérale

☎ 02.35.23.05.65

● Sophrologie

☎ 06.95.86.73.07

● Le 114 Numéro d'urgence national



Uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.



● France Services



Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

☎ 02 32 98 90 90

✉ letremplin@pontdelarche.fr

France Services : 52 rue du Général de Gaulle à Pont de l'Arche

● Clinique Vétérinaire Mon Vêto

📍 46 rue de Lyons, 27460 IGOVILLE

☎ 02 35 64 96 20

● Besoin d'un médecin

quand les cabinets médicaux sont fermés ?



EN SEMAINE
APRÈS 20H

LE WEEK-END :
le samedi
à partir de 12h

UN JOUR FÉRIÉ

VOTRE NOUVEAU NUMÉRO DE
MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE

116-117
NUMÉRO GRATUIT JOIGNABLE EN NORMANDIE

Appelez le : ☎ 116 117

et uniquement le ☎ 15
en cas d'urgence vitale

● Pharmacie de garde 24h/24h ouverte proche de vous



Pharmacies
de garde
3237

☎ 32 37

OU

🌐 <http://www.3237.fr>

● Pompiers, incendie et secours : ☎ 18

● Gendarmerie : ☎ 17

● SAMU Urgences médicales : ☎ 15

● Centre anti-poison : ☎ 02 41 48 21 21



France
services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.



Mai à Novembre 2025



QUAND	INFORMATIONS	PRECISIONS	A QUEL ENDROIT
DIMANCHE 25 MAI	FÊTE DES MÈRES	👩👧👦	BONNE FÊTE
MARDI 27 MAI	PIQUE-NIQUE	OUVERT À TOUS	ESPACE DES ASSOCIATIONS CLAUDE BOURGEOUX
MERCREDI 28 MAI	APPRENTISSAGE DU NUMÉRIQUE	DE 10H00 À 12H00	MÉDIATHÈQUE
SAMEDI 31 MAI	SPECTACLE DE DANSE DE FIN D'ANNÉE DU MODERN JAZZ ASCI		SALLE DU FORT DE LIMAIE
SAMEDI 07 JUIN	JOURNÉE PÊCHE ORGANISÉE PAR LA FÉDÉRATION DE PÊCHE	N'HÉSITÉS PAS À PASSER	PLAN D'EAU
LUNDI 09 JUIN	CÉRÉMONIE HOMMAGE AUX SOLDATS TOMBÉS POUR LA FRANCE LE 09.06.1940	🇫🇷 🇸🇳 à 18H00	SENTE DES SÉNÉGALAIS
MERCREDI 11 JUIN	APPRENTISSAGE DU NUMÉRIQUE	DE 10H00 À 12H00	MÉDIATHÈQUE
DIMANCHE 15 JUIN	FÊTE DES PÈRES	👨👧👦	BONNE FÊTE
SAMEDI 21 JUIN	FOIRE À TOUT ORGANISÉE PAR LA PÉTANQUE	QUESTIONS RÉSERVATIONS : 06 98 05 18 81	SALLE DU FORT DE LIMAIE
SAMEDI 21 JUIN	PERMANENCE CCAS DE 9H À 11H	INSCRIPTIONS AUX PRESTATIONS DU CCAS	SALLE DES MARIAGES EN MAIRIE
DIMANCHE 22 JUIN	MESSE	10H30	EGLISE
MERCREDI 25 JUIN	APPRENTISSAGE DU NUMÉRIQUE	DE 10H00 À 12H00	MÉDIATHÈQUE
DIMANCHE 29 JUIN	FÊTE DES FAMILLES	À PARTIR DE 10H00 RESTAURATION SUR PLACE POSSIBLE	SALLE DU FORT DE LIMAIE
DIMANCHE 20 JUILLET	MESSE	10H30	EGLISE
MERCREDI 23 JUILLET	PERMANENCE CCAS DE 13H30 À 16H30	INSCRIPTIONS AUX PRESTATIONS DU CCAS	SALLE DES MARIAGES EN MAIRIE
DIMANCHE 17 AOÛT	MESSE	10H30	EGLISE
SAMEDI 23 AOÛT	PERMANENCE CCAS DE 9H À 11H	INSCRIPTIONS AUX PRESTATIONS DU CCAS	SALLE DES MARIAGES EN MAIRIE
MERCREDI 03 SEPTEMBRE	PERMANENCE CCAS DE 13H30 À 16H30	INSCRIPTIONS AUX PRESTATIONS DU CCAS	SALLE DES MARIAGES EN MAIRIE
LUNDI 29 SEPTEMBRE	RÉUNION PUBLIQUE	BÉNÉFICES DU PROJET SNCF : NOUVELLE DESSERTÉ JUSQU'À LOUVIERS	SALLE DU FORT DE LIMAIE
DIMANCHE 05 OCTOBRE	FÊTE DES GRANDS-PÈRES	👨👧👦	BONNE FÊTE
DIMANCHE 12 OCTOBRE	REPAS DES ANCIENS	INSCRIPTIONS LORS DES 4 PERMANENCES CCAS	SALLE DU FORT DE LIMAIE
MARDI 18 OCTOBRE	PIÈCE DE THÉÂTRE « COUP DE BLUFF »	ADHÉRENTS CIAV	
MARDI 31 OCTOBRE	ÉCHÉANCE DÉPÔT DE LA DEMANDE AIDE COLLÈGE	TRANSMISSION EN LIGNE DÈS 15 SEPTEMBRE	EXCLUSIVEMENT PAR INTERNET
MARDI 31 OCTOBRE	ÉCHÉANCE DÉPÔT DE LA DEMANDE AIDE CHAUFFAGE SÉNIORS + COLIS	TRANSMISSION EN LIGNE POSSIBLE DÈS 01 JUILLET	INTERNET OU MAIRIE
LUNDI 11 NOVEMBRE	COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918	🇫🇷	PLACE DE LA MAIRIE
MARDI 9 DÉCEMBRE	REPAS DE FIN D'ANNÉE	ADHÉRENTS CIAV	
DIMANCHE 1 MARS 2026	FÊTE DES GRANDS-MÈRES	👩👧👦	BONNE FÊTE